

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET LES AUTRES FLUX NORD-SUD: COMPLEMENTARITE OU SUBSTITUTION? ¹

Denis Cogneau² et Sylvie Lambert³

Janvier 2006

Docweb n° 0602

¹Ce rapport a été écrit pour le Centre de Développement de l'OCDE, comme élément de réflexion dans son programme sur la cohérence des politiques, sous la direction de J.Dayton-Johnson.
Nous remercions Thierry Mayer pour son aide à propos des données d'équivalents tarifaires.

² IRD-Paris, DIAL et CEPREMAP, Paris. cogneau@dial.prd.fr

³ Fédération Jourdan, LEA-INRA et CEPREMAP, Paris. sylvie.lambert@ens.fr

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET LES AUTRES FLUX NORD-SUD: COMPLEMENTARITE OU SUBSTITUTION?

Résumé:

Cet article s'inscrit dans une réflexion générale sur la cohérence des politiques suivies par les pays du nord dans leurs relations avec les pays du sud. Il s'interroge sur les interactions entre les politiques d'aide, les politiques commerciales, les investissements directs étrangers et les flux de migrations sud-nord. Pour l'essentiel, il est consacré à la question de savoir si l'aide est allouée à des pays qui bénéficient ou pâtissent des autres politiques considérées. Il apparaît que, dans un contexte de forte polarisation des échanges commerciaux et des flux de capitaux et de politiques migratoires biaisées en faveur du travail qualifié, l'aide publique au développement revêt de plus en plus un rôle de compensation des autres flux qui relient les pays développés et les pays en développement, alors même que son poids relatif et donc son pouvoir de compensation a diminué. Par ailleurs, cet article s'intéresse également à un deuxième aspect de la question, celui de l'impact des politiques menées dans les autres domaines sur l'efficacité du dollar d'aide à réduire la pauvreté. Cependant l'identification empirique de l'existence d'une complémentarité positive entre l'aide et les autres politiques du Nord apparaît comme particulièrement difficile.

Mots clefs : Aide publique au développement, commerce international, migrations internationales, investissements directs étrangers.

AID VERSUS TRADE, FDI AND MIGRATION : COMPLEMENT OR SUBSTITUTE?

Abstract :

This paper studies interactions between aid and three other major North-South flows : international trade, FDI and migrations. It mainly focuses on the question of whether aid is allocated to countries that are benefiting from the other flows considered here or the reverse. It appears that aid allocation is increasingly compensatory, while its relative weight among other flows, and hence its compensatory power, has decreased over the past three decades. This paper also addresses whether policies carried out in the other dimensions affect the efficiency of a dollar of aid in terms of the poverty reduction. Nevertheless, it appears that the empirical identification of positive complementarities between aid and other policies is particularly difficult to reach.

Keywords : Aid, trade, international migration, FDI.

JEL Codes : O1, F35.

1. Introduction

La cohérence entre l'aide publique au développement et les autres politiques des pays du Nord peut être envisagée selon plusieurs points de vue assez différents ; nous en distinguons au moins trois.

Premièrement, la cohérence entre les politiques peut être considérée du point de vue des stratégies des acteurs du Nord. On pourrait notamment se demander si, dans leur ensemble, les politiques concernant l'aide, le commerce, l'investissement et les migrations servent les « intérêts » des pays donateurs, ou de certains acteurs ou groupes sociaux au Nord. Dans cette perspective, compenser par des transferts d'aide la protection de certains secteurs d'activité au Nord constitue un exemple de cohérence ; les aides bilatérales ayant pour conséquence d'ouvrir des marchés pour les entreprises du pays donateur constituent un second exemple. Par ailleurs les stratégies des différents pays du Nord pouvant être concurrentes entre elles, les politiques bilatérales peuvent se révéler incohérentes au niveau multilatéral.

Deuxièmement, on peut interroger la cohérence de la distribution des différents flux résultant de l'action des pays du Nord, du point de vue de l'équité de la répartition du revenu international. Si l'on peut faire correspondre aux politiques autres que l'aide (commerce, investissement, migration) un transfert de revenu, négatif ou positif, explicite ou implicite, entre le Nord pris comme un bloc et les différents pays en développement, il est possible de comparer la répartition de ces différents transferts entre bénéficiaires (ou contributeurs). On peut alors examiner comment l'allocation de l'aide au développement modifie cette répartition des transferts entre pays du Nord et pays en développement, et si elle répond plutôt à une logique de compensation, ou plutôt à une logique de récompense et d'avantages cumulatifs.

Troisièmement et enfin, en prenant la question sous l'angle de la contribution au processus de développement, on peut s'intéresser à la façon dont l'aide influence l'impact des autres politiques sur le développement des pays. Par exemple, on peut penser que l'aide destinée à soutenir des pays souffrant de handicaps vis-à-vis de leur insertion dans le marché mondial est aussi un exemple de cohérence, mais d'une nature différente des précédents.

Nous nous plaçons dans cet article du point de vue des pays récipiendaires de l'aide et nous nous intéressons principalement à la seconde définition de la cohérence : la qualité de la répartition des différents flux résultant de l'action agrégée des pays du Nord dans les domaines de l'aide, du commerce international, des investissements directs étrangers et des migrations.

Ainsi, tout en reconnaissant que des analyses s'intéressant aux motivations des donateurs (première définition) peuvent être fécondes, nous nous en abstrayons complètement en nous concentrant sur les conséquences des politiques du point de vue des pays en développement. Ce point de vue peut nous amener à souligner des incohérences entre l'aide et les autres politiques qui proviennent d'un processus tout à fait cohérent du point de vue de l'économie politique. Par ailleurs, nous traitons le « Nord » comme un bloc homogène et nous n'étudions pas la cohérence des politiques des pays de l'OCDE entre eux. Un diagnostic de cohérence distributive porté sur les flux agrégés résultant des politiques des pays de l'OCDE dans leur ensemble n'exclut pas que les actions individuelles d'un donateur d'aide particulier puissent présenter des incohérences spécifiques, et se trouver en incohérence avec le comportement des autres donateurs ou des bailleurs de fonds multilatéraux. Une fois encore, il sera intéressant pour les études de cas de mettre en évidence la cohérence ou l'incohérence des actions de certains donateurs pris isolément, quand ceux-ci ont une influence importante sur le pays étudié, et aussi de révéler les contradictions éventuelles entre donateurs dans un contexte donné.

La question de la cohérence entre les contributions effectives des politiques au processus de développement (troisième définition) n'est abordée que partiellement, en dépit de son importance du point de vue des pays récipiendaires de l'aide. Au niveau global et agrégé qui est le nôtre, l'étude de cette question pose des problèmes analytiques tout à fait délicats, que nous reprenons dans la dernière section de cet article. En effet, les données internationales disponibles ne permettent pas d'explorer sérieusement les relations causales qui peuvent exister entre les différents flux, et entre ces flux et le développement. Or si dans certains contextes les politiques d'aide ne viennent pas uniquement compenser la faiblesse des flux d'IDE ou de commerce, mais influencent directement et négativement ces flux, une conclusion en terme de cohérence distributive (seconde définition) est susceptible d'entrer en conflit avec une cohérence en terme de développement (troisième définition). De la même manière, nous n'explorons pas directement l'impact de traités comme ceux de Lomé ou Cotonou qui concernent des pays récipiendaires d'aide à qui l'on confère également un accès commercial préférentiel à certains pays de l'OCDE et pour certains produits. Ces traités ne posent pas seulement une question de cohérence distributive quant à la qualité de la répartition entre pays des avantages concédés. Si par exemple certains avantages commerciaux préférentiels contribuent à enfermer les pays dans une spécialisation qui n'est pas soutenable en l'absence de ces accords, la compensation des dommages causés par leur érosion ou leur suppression peut impliquer une aide encore plus onéreuse que s'ils n'avaient jamais existé. Ici encore, la réponse à cette question nécessite une approche désagrégée qui n'est pas celle retenue dans cet article. Elle pourra être plus facilement abordée par les études de cas.

Enfin, le terme « politiques d'aide » recouvre en fait une réalité assez diverse, tant sur le plan des modalités financières (réduction de dette, aide budgétaire, aide-projet) que sur le plan des actions sectorielles (infrastructures, secteurs sociaux, biens publics mondiaux, etc.), et enfin implique une pluralité d'acteurs (bilatéraux, multilatéraux). Dès lors, l'analyse de l'aide agrégée n'épuise pas le sujet de la cohérence, car il conviendrait également s'intéresser à l'articulation des différentes composantes de l'aide entre elles. Ce sujet important pourrait certainement faire l'objet d'un examen détaillé dans des études de cas.

Finalement, la question que nous nous posons recouvre donc deux dimensions que nous traiterons séquentiellement. Premièrement, l'aide est-elle allouée à des pays qui bénéficient ou pâtissent des autres politiques considérées (commerce internationale, investissement direct étranger, migrations) : autrement dit, l'allocation de l'aide répond-elle à une logique de compensation ou de renforcement ? Deuxièmement, les politiques menées dans les autres domaines affectent l'efficacité du dollar d'aide à réduire la pauvreté ? L'aide est-elle plus efficace dans un pays ayant un meilleur accès aux marchés du Nord ? dans un pays qui reçoit plus de FDI ?

Les données disponibles et la caractérisation des politiques

Etudier l'aide au développement du point de vue de la cohérence avec les autres politiques du Nord nécessite d'être capable d'identifier les politiques elles-mêmes et pas les résultats (lesquels dépendent en partie des interactions entre ces politiques, ce qui est justement la question à laquelle on s'intéresse). Or ceci est loin d'être aisé avec les données disponibles.

Le cas de la politique d'aide est le plus favorable, même s'il pose un grand nombre de questions de méthode. En utilisant les données du CAD de l'OCDE, nous avons choisi de considérer les engagements plutôt que les déboursements, qui offrent un meilleur reflet des décisions des donateurs. La différence entre les engagements et les déboursements reflète en effet deux phénomènes. D'une part, il se peut bien sûr que les pays donateurs ne tiennent pas leurs engagements, et si c'était la seule cause de l'écart entre les deux grandeurs, alors les

déboursements effectifs seraient une meilleure mesure de la politique des donateurs que les engagements. Cependant, si les déboursements sont inférieurs aux engagements c'est également dû à l'insuffisante capacité d'absorption des pays récipiendaires de l'aide. La question des déterminants de la capacité d'absorption de l'aide des pays récipiendaires est très importante en elle-même et devrait probablement être placée au cœur des questionnements sur l'efficacité de l'aide. Nous discutons ce point dans la section 8.2. Pour le commerce comme pour les migrations, idéalement, on souhaiterait pouvoir chiffrer l'impact des quotas migratoires et des quotas d'importation en termes de pertes de recettes. On disposerait là de flux monétaires directement décidés par la politique des pays du Nord, pouvant être comparés aux flux d'aide.

Dans le cas du commerce international, l'alternative qui consiste à mesurer l'ouverture par (imports+ exports)/PIB n'est pas très satisfaisante en cela que ce « taux d'ouverture » n'a pas beaucoup de sens en termes de politique économique. Il ne résulte pas uniquement de la politique commerciale du Nord (de l'OCDE) à l'égard de ce pays, mais également du degré d'ouverture du pays en développement, de sa structure productive etc. De façon un peu moins insatisfaisante, on peut considérer le rapport exports/PIB en se restreignant aux exportations vers l'OCDE (données d'importation par partenaire des séries A de l'OCDE).

La base de données d'équivalents tarifaires MAcMap du CEPII nous a permis de faire mieux en mesurant le degré d'ouverture des pays du Nord à l'égard des produits semi-transformés et transformés exportés par les pays récipiendaires d'aide (Bouët et alii, 2004). Un choix similaire a été retenu par le Center for Global Development (CGD) pour sa notation de la performance des donateurs dans la dimension commerciale.⁴

Dans le cas des migrations internationales, nous avons été réduits à utiliser deux types de mesures : celle des flux de transferts reçus par les pays (données de balance des paiements, World Development Indicators 2004), et celle des stocks d'expatriés vivant dans les pays de l'OCDE (données de recensement) provenant de la nouvelle base de données de l'OCDE (Dumont et Lemaître, 2004) et qui permet de calculer la fuite des cerveaux subie par les pays en développement. Nos indicateurs sont donc plus étendus que ceux du CGD qui ne considèrent que les flux de migrants, mais sont encore loin de mesurer précisément l'impact de la politique du Nord.

Enfin dans le cas des investissements directs étrangers, nous utilisons les flux d'IDE nets donnés par les balances des paiements des pays, dont l'interprétation en termes de politiques économique sera encore difficile. Les données qui permettent de trier l'origine de ces flux, en isolant en particulier les flux en provenance des pays de l'OCDE, ne sont pas assez représentatives des pays receveurs de l'aide (peu de pays africains notamment). Dans l'idéal on souhaiterait disposer d'indicateurs sur les assurances accordées aux investisseurs (vis-à-vis du risque d'expropriation par exemple) et plus généralement sur les incitations à investir créées par les pays du Nord pour chaque pays en développement. Le CGD considère ces aspects mais seulement du côté des pays du Nord et non pas de façon bilatérale.

2. Vue d'ensemble

Une première façon d'aborder la question de la cohérence des politiques d'aide et des politiques de commerce et d'investissements directs étranger est de s'intéresser à la cohérence du point de vue de l'impact distributif des flux qui en découlent. C'est la question que se posent par exemple Bourguignon, Levin et Rosenblatt (2004). Ils s'interrogent en effet sur la façon dont les politiques internationales concernant l'aide, le commerce et les mouvements des facteurs affectent la distribution des revenus entre pays. Ils trouvent que l'aide et que les transferts des migrants ont un impact progressif sur cette distribution, mais que l'impact de

⁴ <http://www.cgdev.org/rankingtherich/home.html>

l'aide n'est important que pour le premier décile de la distribution des revenus mondiaux. Ils soulignent également que cet impact de l'aide est en grande partie annulé par les pertes dues aux barrières commerciales auxquelles font face ces pays. Ils insistent donc sur une certaine incohérence entre les politiques du Nord.

Berthélemy et Tichit (2002) et Berthélemy (2004) montrent que les motivations des donateurs peuvent être de différentes sortes avec des implications différentes en termes distributifs. Ils distinguent en particulier un groupe de pays qui cherchent particulièrement à redistribuer du revenu par leurs politiques d'aide (logique compensatrice) d'un groupe de donateurs qui cherchent à favoriser ses partenaires commerciaux, répondant alors plutôt à une logique de récompense. Ainsi que le souligne l'article de Macdonald et Hodinott (2004) pour la cas canadien, l'appartenance à un de ces groupes peut ne pas être stable dans le temps. Durant les deux dernières décennies du XX^e siècle, le Canada semble par exemple avoir orienté son aide de plus en plus en fonction d'une logique commerciale.

Dans cette section, nous présentons une vue d'ensemble des aspects distributifs des différentes politiques du Nord.

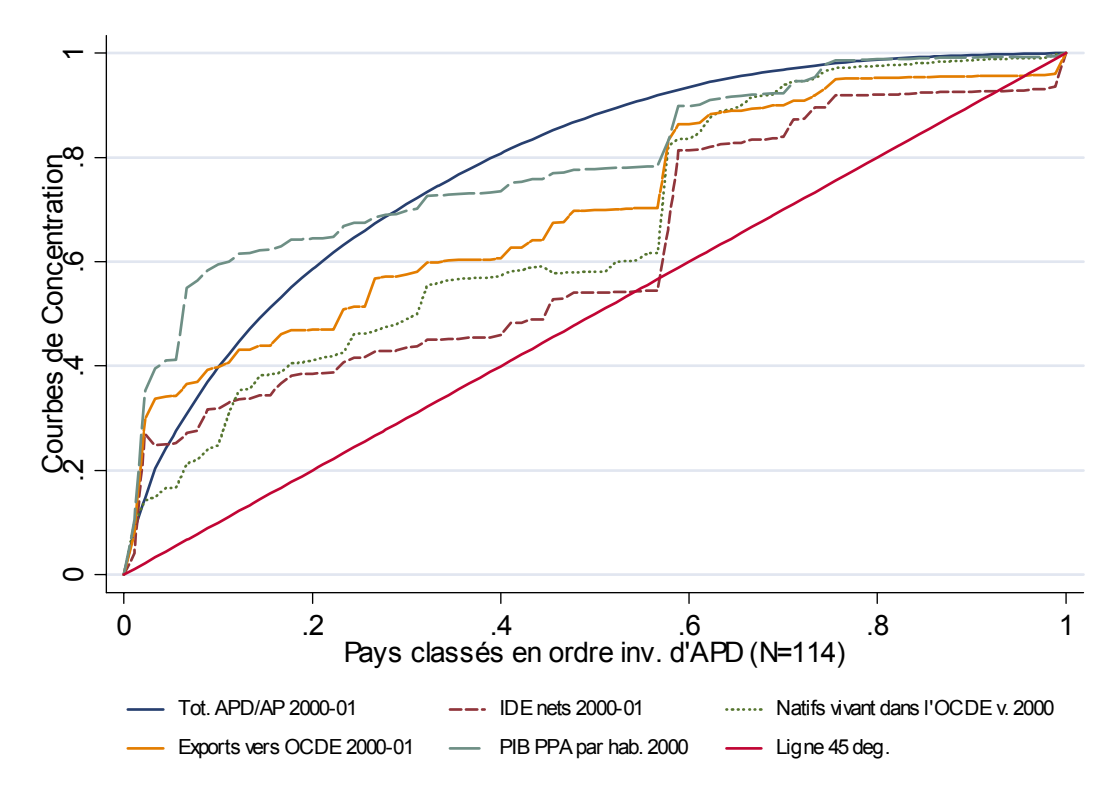
Le graphique 1 représente les courbes de concentration⁵ des flux d'aide, d'IDE et du montant des exportations vers les pays de l'OCDE. Une courbe de concentration du nombre de migrants résidants dans les pays de l'OCDE est également présentée. On a préféré ici utiliser le nombre de migrants plutôt que les flux de transferts car cette dernière variable est disponible pour un nombre sensiblement moins important de pays (70 au lieu de 114). Sur ce graphique, les pays sont ordonnés par ordre décroissant des engagements d'aide à leur égard pour l'année 2000. Ce qui apparaît à l'examen de ces courbes est une concentration des investissements directs étrangers, des flux d'exportation et de migrants vers les pays de l'OCDE dans les pays qui sont les plus gros bénéficiaires d'aide. Cet état de fait est simplement le reflet d'un effet taille : les grands pays, l'Inde et la Chine en particulier, reçoivent beaucoup d'aide en volume absolu et sont aussi les pays qui accueillent le plus d'IDE, exportent le plus et envoient le plus de migrants. Il faut noter à cet égard que 20 pays reçoivent à eux seuls 60% de l'aide totale. Le décrochement que l'on peut observer au 60^{ième} percentile de la distribution correspond à l'entrée de Mexico dans l'échantillon.

Pour corriger de cet effet taille, on peut représenter les courbes de concentration des mêmes variables en ayant ordonné la population mondiale par ordre croissant de PIB par tête (graphique 2). L'impact progressif de l'aide est alors très clair, alors que les autres flux représentés ici sont tous régressifs (courbes de concentration systématiquement sous la courbe du PIB). On voit aussi sur ce graphique que la distribution des IDE et celle des flux d'exportation sont très proches l'une de l'autre.

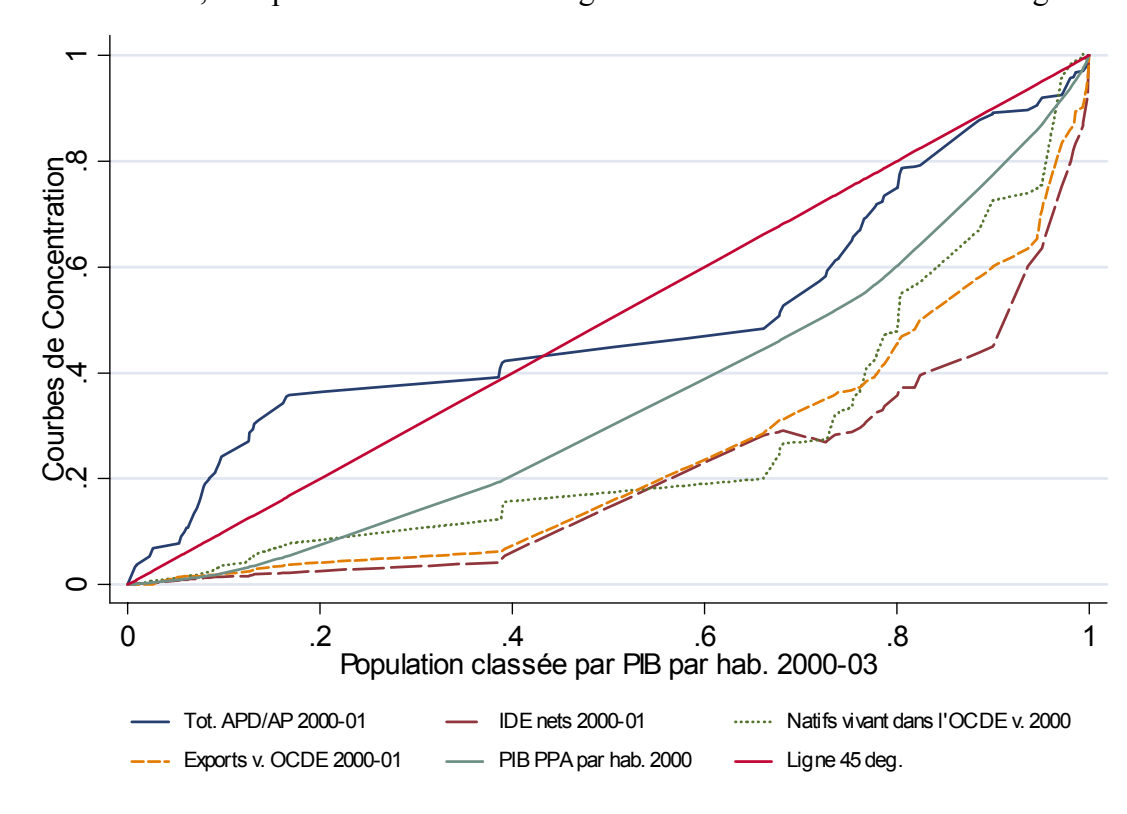
De simples corrélations suggèrent que l'aide a effectivement un impact progressif : si l'aide par tête n'est presque pas corrélée au PIB par tête (-0.07), la part de l'aide dans le PIB est par contre fortement négativement corrélée au PIB par tête (-0.52).

⁵ Voir encadré 1.

Graphique 1: Par un effet de taille globale, les pays qui reçoivent beaucoup d'aide sont aussi ceux qui reçoivent le plus d'IDE, qui exportent le plus vers l'OCDE et qui ont le plus de migrants établis dans l'OCDE.



Graphique 2: L'aide exerce une redistribution progressive des revenus par habitant, alors que les flux d'IDE, d'exports et les stocks de migrants sont distribués de manière régressive



Encadré 1 : Courbe de concentration

Une courbe de concentration permet de représenter la façon dont une variable est distribuée dans une population ordonnée en fonction d'une variable, qui peut être différente de la variable d'intérêt (lorsque la variable d'intérêt et la variable de classement sont identiques, la courbe de concentration est alors la courbe de Lorenz). Un point de coordonnées (x,y) sur cette courbe représente la part y de la variable d'intérêt détenue par la part x de la population. Par exemple, dans le graphique 1, la population est constituée par les pays récipiendaires de l'aide. Ils sont classés par ordre inverse de la quantité d'aide reçue, autrement dit les pays recevant le plus d'aide sont à gauche sur l'axe des abscisses et ceux en recevant le moins sont à droite. La courbe de concentration de l'aide indique quelle est la part de l'aide totale reçue par les x% de pays qui reçoivent le plus d'aide. Si l'aide était distribuée également entre les pays, cette courbe serait confondue avec la droite à 45° : x% des pays recevraient x% de l'aide. Plus la courbe de concentration se creuse par rapport à la droite à 45° (plus elle s'en éloigne par en dessous), plus la distribution de la variable d'intérêt est concentrée et régressive. Plus la courbe de concentration se gonfle par rapport à la droite à 45° (plus elle s'en éloigne par au dessus), plus la distribution de la variable est progressive. Quand on compare deux courbes de concentration qui ne se croisent pas, la plus haute est la plus progressive des deux.

3. Aide et Investissements directs étranger (IDE)

La période couverte par les données dont on dispose pour l'aide et les IDE débute dans les années 70. Comparer les flux d'aide et d'IDE vers 1970 est particulièrement pertinent pour deux raisons. D'une part, la pensée dominante en matière d'aide à cette période voit celle-ci comme une contribution aux investissements qui permettront le décollage économique des pays concernés (Thorbecke 2000, Kanbur 2003). D'autre part, les ordres de grandeurs sont très comparables. Quand on s'intéresse à la période la plus récente, la situation est radicalement différente : les IDE ont explosés (Roland-Holtz et Tarp, 2002) et la population récipiendaire de l'aide a changé à la suite de l'émergence, parmi les pays bénéficiaires, de la Chine dans les années 80 et des pays d'Europe de l'est, dans les années 90.

Les IDE dans les pays récipiendaires d'aide sont concentrés sur un très petit nombre de pays. En effet, les 10% de pays qui reçoivent le plus d'IDE absorbent 60% du total.

Le graphique 3 montre que cette concentration n'a pratiquement pas variée au cours du temps. L'aide entre pays est répartie de façon beaucoup plus régulière. Si on étudie la distribution des IDE par tête, on remarque qu'elle est moins concentrée que la distribution du montant d'IDE par pays.

Le graphique 4 présente les courbes de concentrations des IDE par tête aux quatre périodes considérées. La variation au cours du temps est un peu plus marquée que lorsqu'on considère les IDE totaux, mais reste assez faible : il semble que les IDE soit plutôt un peu moins concentrés en fin de période qu'au début. Cela est en fait dû à l'émergence de la Chine comme pays d'accueil d'IDE massifs (voir ci après). Ce qui apparaît très clairement sur ce graphique est le caractère compensatoire de l'aide par rapport aux IDE. L'aide est en effet donnée plus fréquemment aux pays qui reçoivent le moins d'IDE par tête (les courbes de concentrations de l'aide aux quatre périodes sont au dessus de la ligne à 45°, sauf pour le premier quintile dans les années 70).

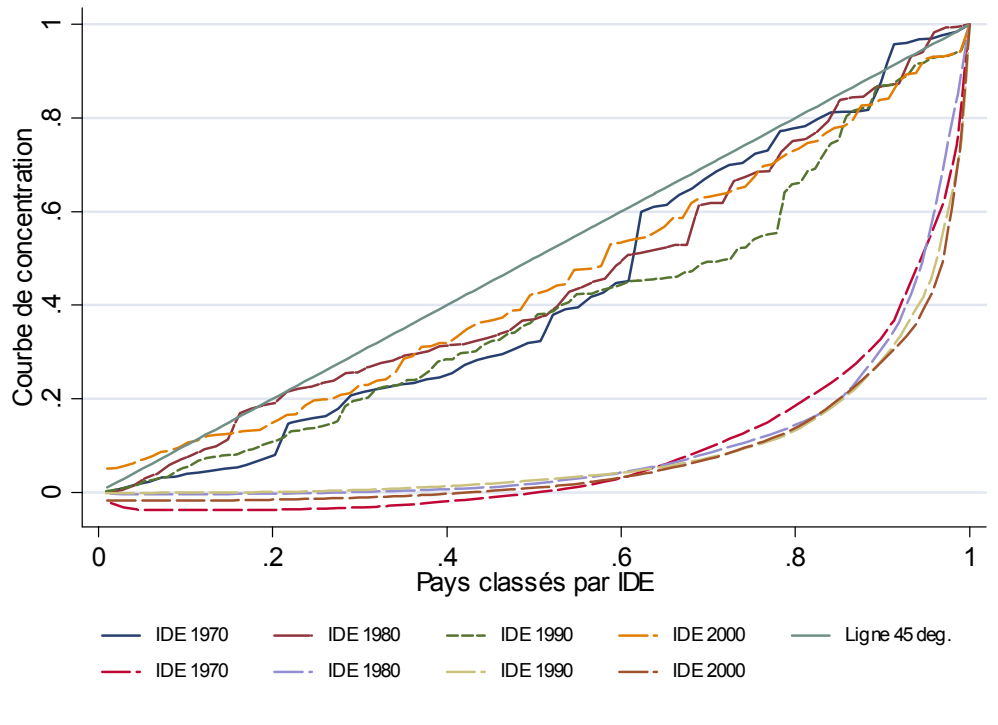
Il est également informatif de pondérer la distribution des IDE par la population des pays concernée. On s'intéresse alors à la distribution des IDE parmi la population et non plus entre les pays. Le graphique 5 renseigne sur la concentration des IDE et de l'aide dans la population ordonnée par ordre croissant de niveau d'IDE par tête. On voit que selon ce critère également, les IDE sont très concentrés puisque environ 10% de la population reçoit 50% des IDE alors qu'à l'autre bout de la distribution 50% de la population reçoit seulement 10% des IDE. On constate également que si l'aide a été distribuée à peu près également entre populations pauvres en IDE et populations riches en IDE à chaque période, elle n'a pas eu le même effet compensatoire que celui qu'on observe quand on regarde la distribution par pays. De plus, la capacité de l'aide à compenser les populations pauvres en IDE a décliné pendant la période.

Le graphique 6 montre plus clairement la décroissance de l'effet compensatoire de l'aide par rapport aux IDE dans les 30 dernières années. Il présente la différence entre la distribution des IDE et celle du flux total d'aide et d'IDE, les pays étant ordonnés par ordre croissant d'IDE par tête. Cette différence était maximale dans les années 70 et elle est à son minimum en 2000.

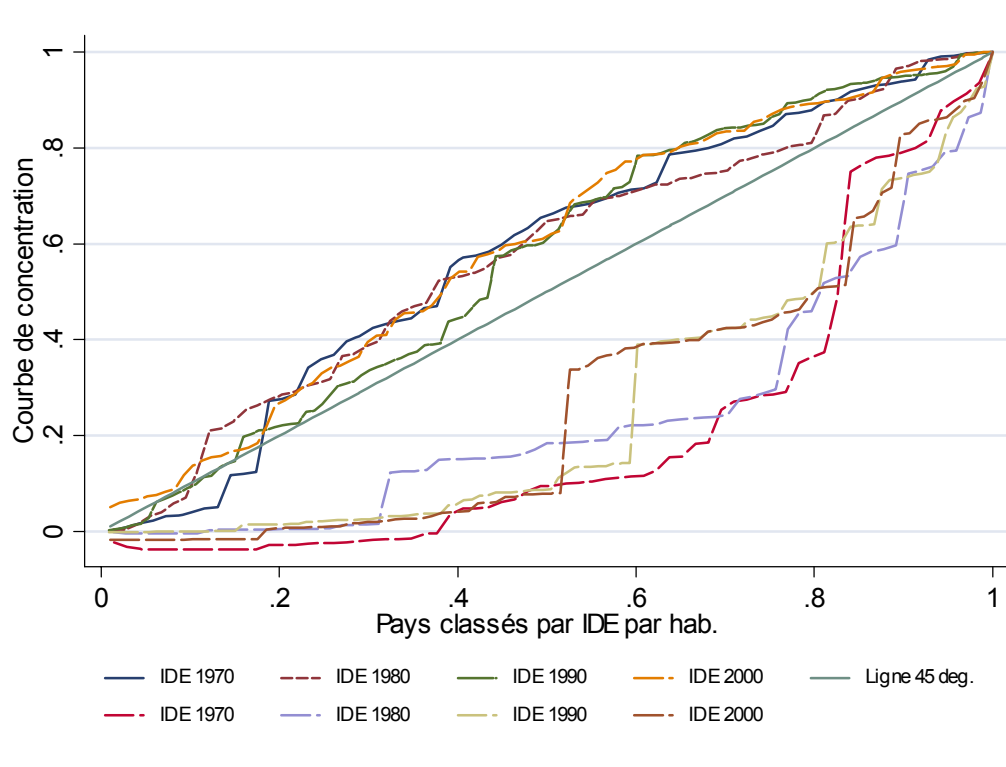
Si on ordonne la population par ordre croissant d'IDE par tête, les graphiques 7 à 10 montrent également que la distribution de l'aide compense de moins en moins le manque d'IDE au cours du temps. Au début de la période, pendant les années 1970, la courbe de concentration de l'aide+IDE est bien au-dessus de la courbe des IDE seuls (fig.7). La distance entre les deux courbes est nettement moindre dans les années 1980 (fig.8) et continue à décroître pendant la décennie suivante (fig. 9 et 10). Ces graphiques montrent également l'évolution de la concentration des IDE. On observe que la courbe de concentration des IDE se rapproche de la droite à 45°, ce qui indique une distribution plutôt moins concentrée en 2000 que pendant la décennie 70. Cette évolution est partiellement due à l'inclusion déjà signalée de la Chine puis des pays d'Europe de l'est dans les bénéficiaires de l'aide pendant cette période.

Du fait de la décroissance de l'effet compensatoire des flux d'aide par rapport aux flux d'IDE, alors que la distribution des flux totaux d'aide et d'investissements directs étrangers était relativement progressive par rapport à la distribution du PIB par tête dans les années 70, ce n'est plus le cas en 1990 (graphiques 11 et 13). En 2000, la distribution de ces flux est même régressive sauf pour le premier quintile (graphique 14). Sur toute la période, l'aide en tant que telle a été de plus en plus progressive (en particulier l'aide multilatérale). Cependant, elle a été insuffisante pour compenser l'évolution des montants d'IDE dont la distribution est restée polarisée sur toute la période. On peut noter la progression de la part de l'aide multilatérale, particulièrement progressive, dans l'aide totale. Dollar et Levin (2004) soulignent que cela correspond à une distribution de l'aide de plus en plus proche d'une distribution de l'aide sélective qui favorise les plus pauvres et ceux qui adoptent les « bonnes politiques ».

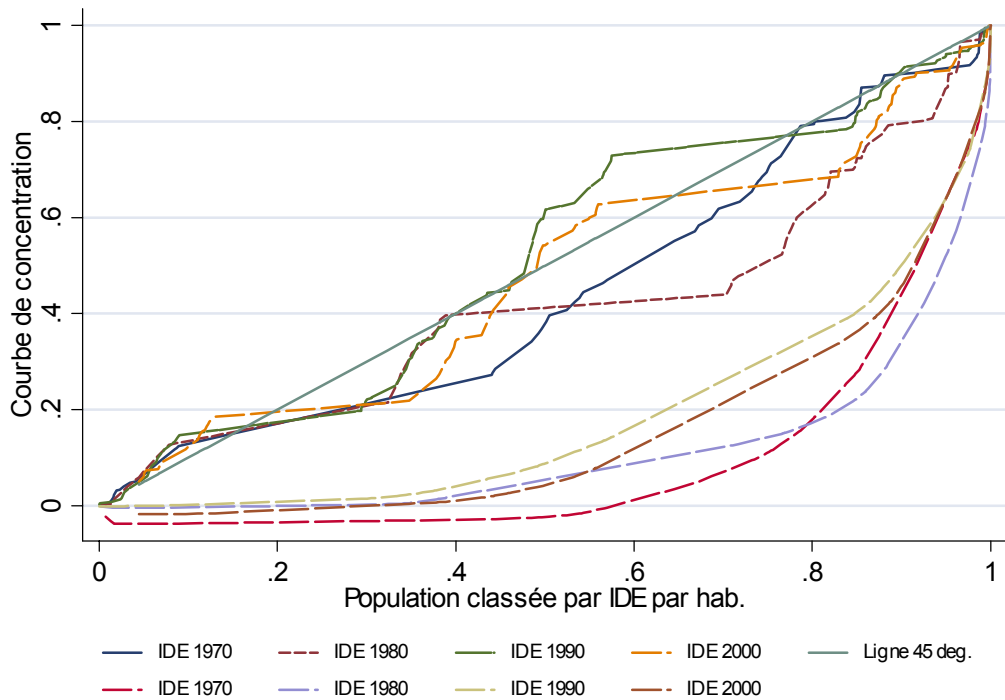
Graphique 3: Les IDE sont concentrés sur un petit groupe de pays (10% des pays reçoivent plus de 60% des IDE totaux). L'aide est beaucoup mieux répartie entre les pays.



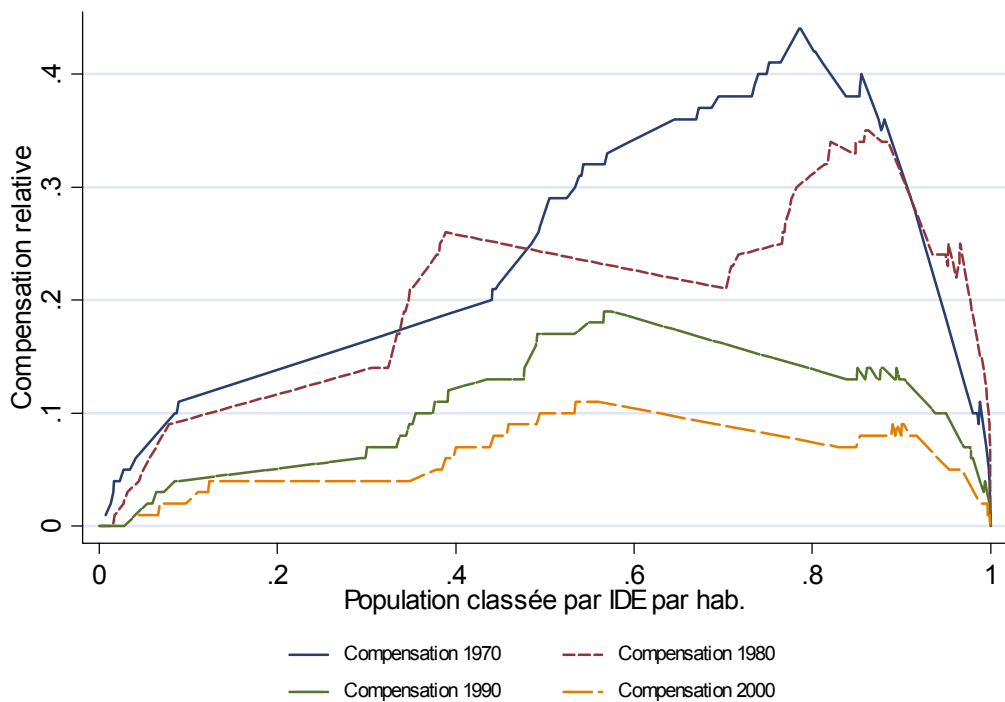
Graphique 4: Les IDE par tête sont mieux répartis que les IDE totaux. L'aide est plus souvent attribuée aux pays qui reçoivent le moins d'IDE par tête (la courbe de concentration correspondante se trouve au-dessus de la droite à 45°).



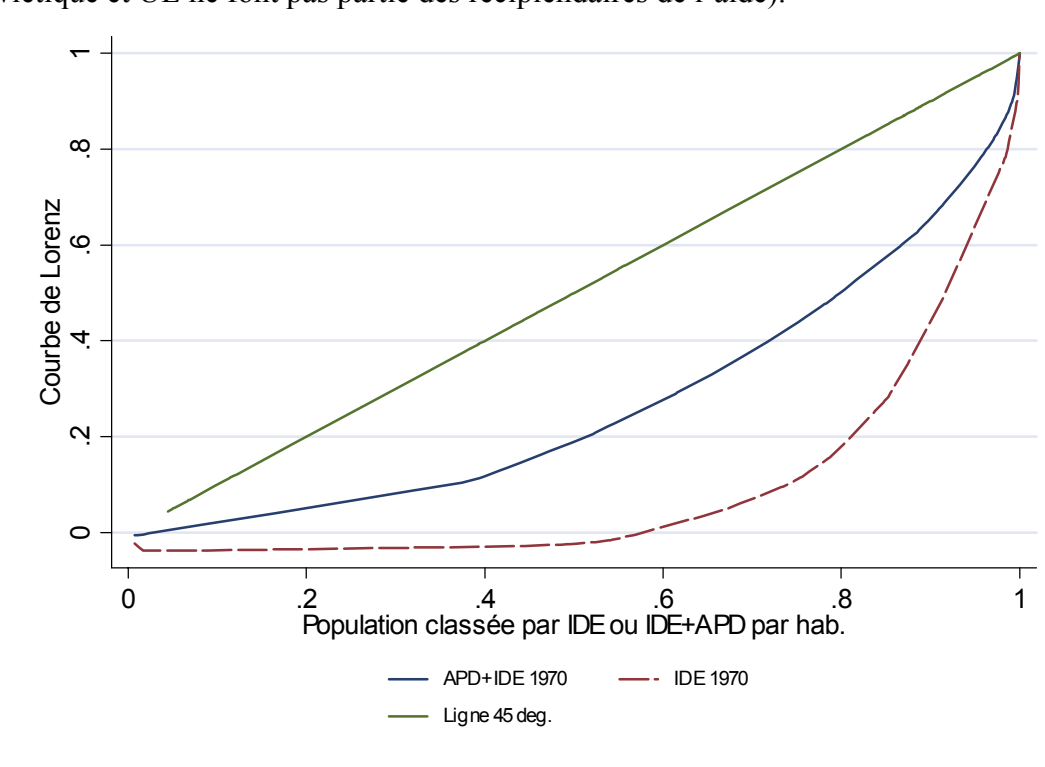
Graphique 5: Les IDE bénéficient seulement à un faible nombre d'individus (10% de la population reçoivent 50% des IDE alors que 50% en reçoivent 10%). L'aide est distribuée à peu près également entre populations riches en IDE et populations pauvres en IDE.



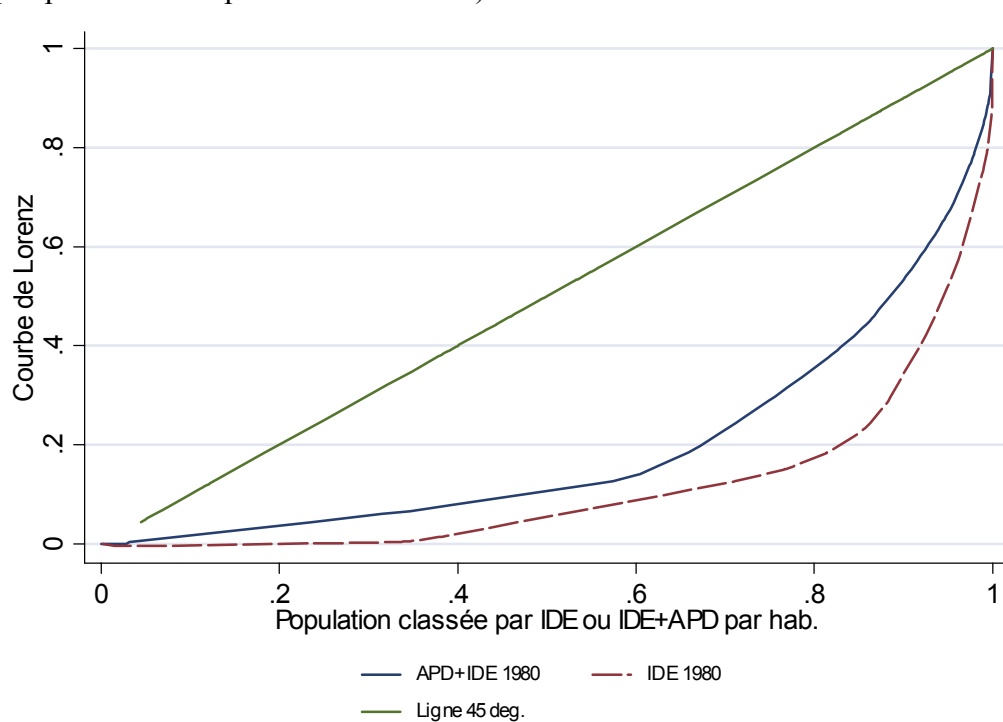
Graphique 6: L'aide compense mieux les pays pauvres en IDE dans les années 1970 et 1980 que par la suite. C'est vrai en particulier pour le 4^{ème} quintile de la distribution (différence entre les parts de aide +IDE et celles d'IDE).



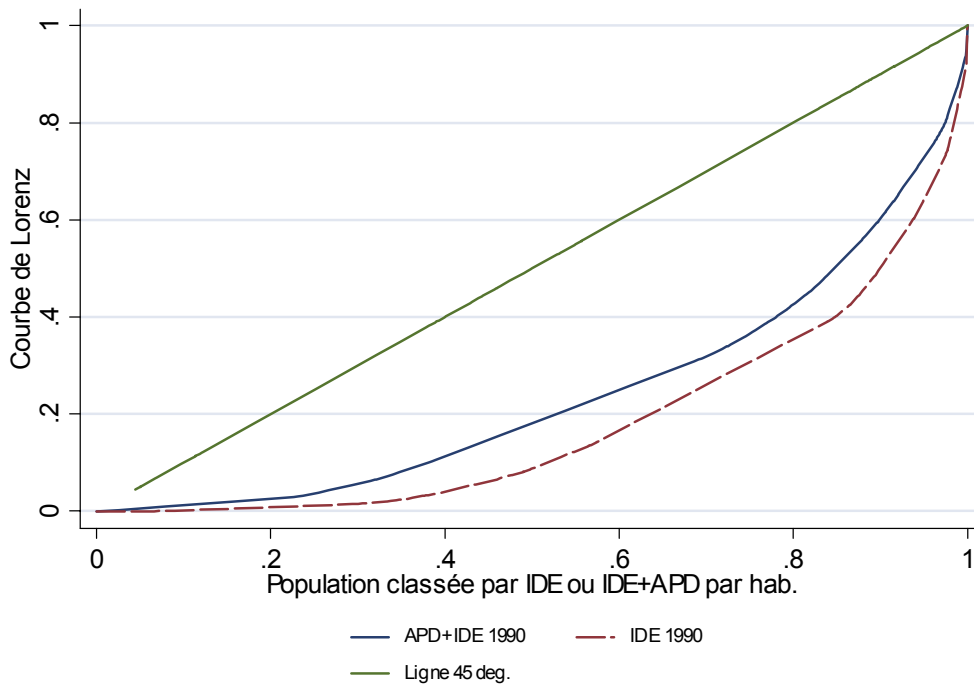
Graphique 7: Années 1970: L'aide compense le manque d'IDE (la Chine, l'Union Soviétique et UE ne font pas partie des récipiendaires de l'aide).



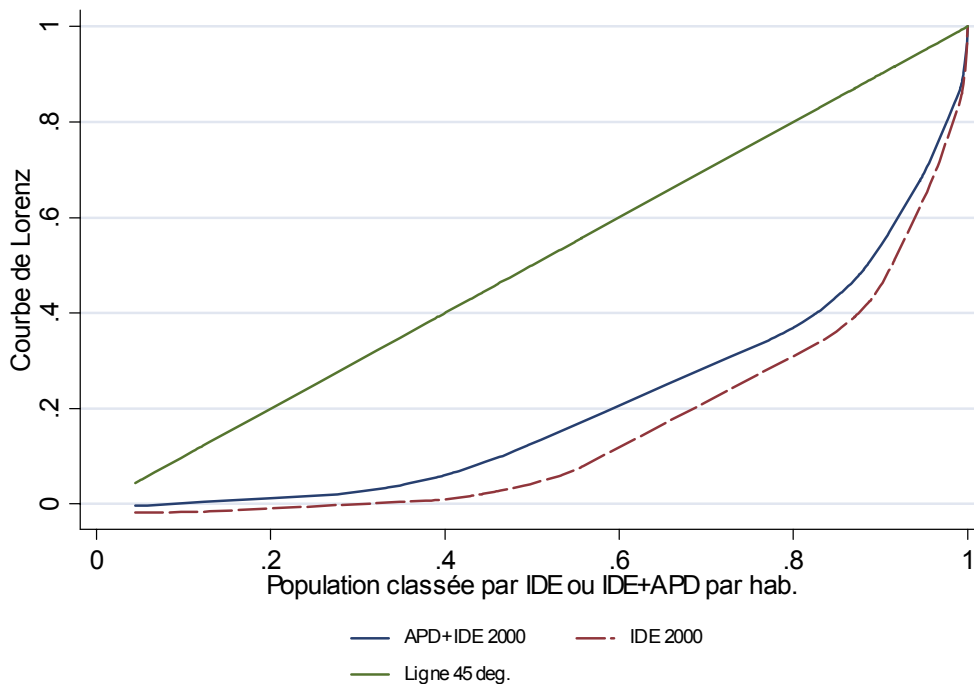
Graphique 8: Années 1980: l'aide compense déjà moins (l'union soviétique et l'UE ne font pas partie des récipiendaires de l'aide)



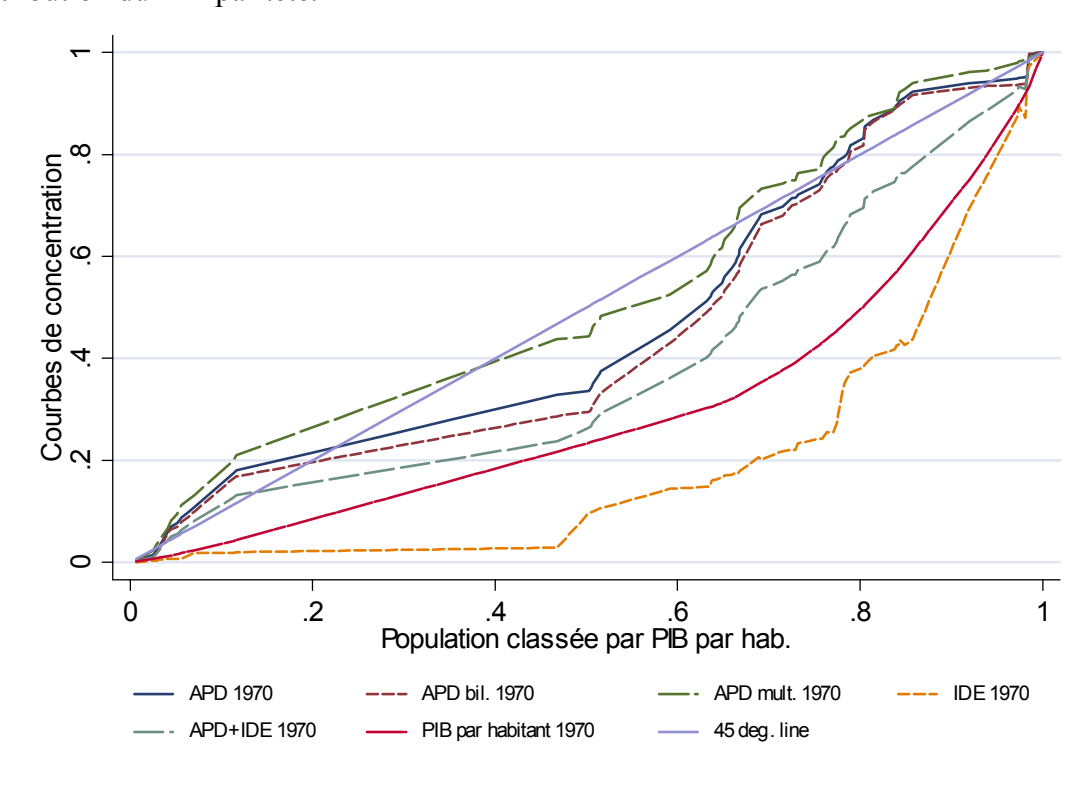
Graphique 9: Années 1990: La capacité compensatrice de l'aide continue à décroître



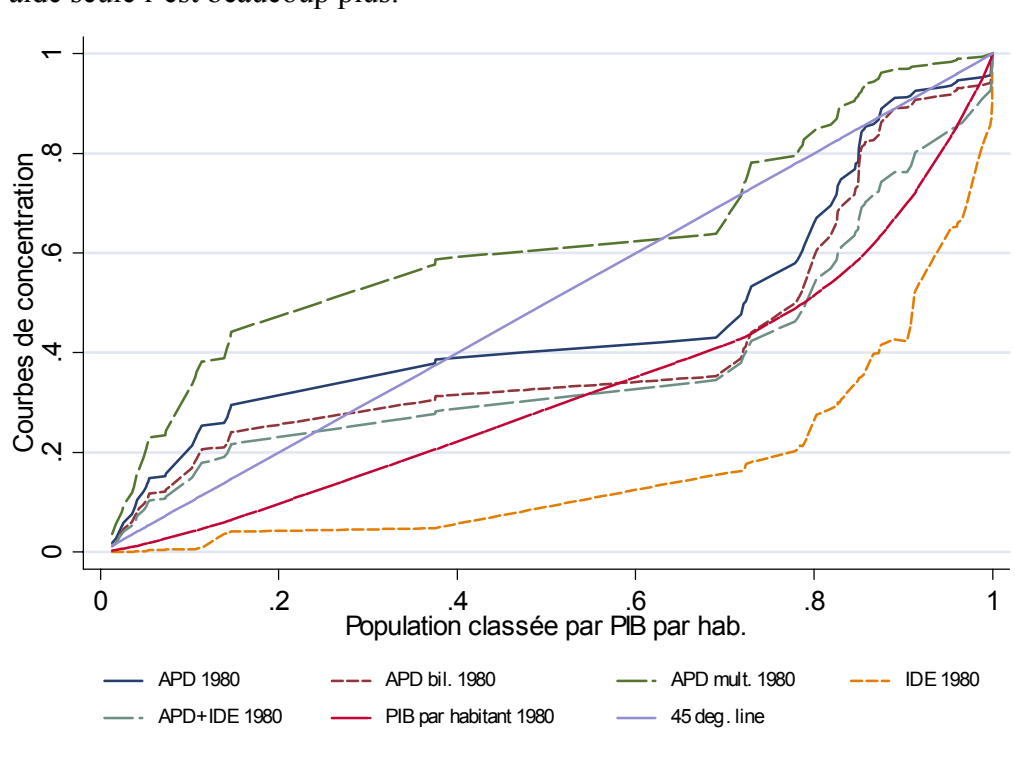
Graphique 10: Années 2000: La capacité compensatrice des IDE présente les mêmes caractéristiques que dans les années 1990.



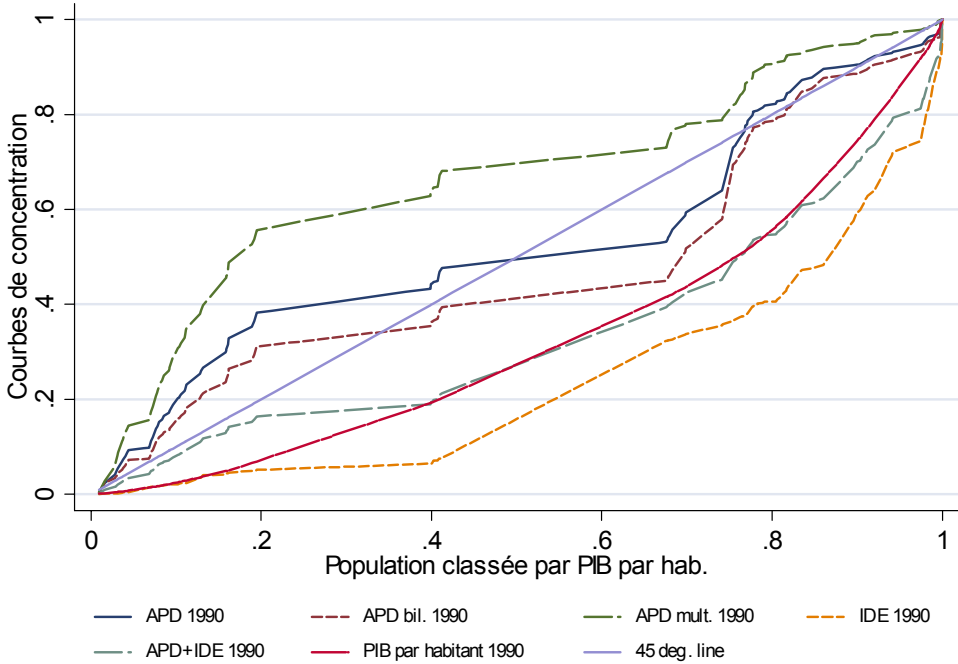
Graphique 11: Années 1970: La somme Aide + IDE est progressive par rapport à la distribution du PIB par tête.



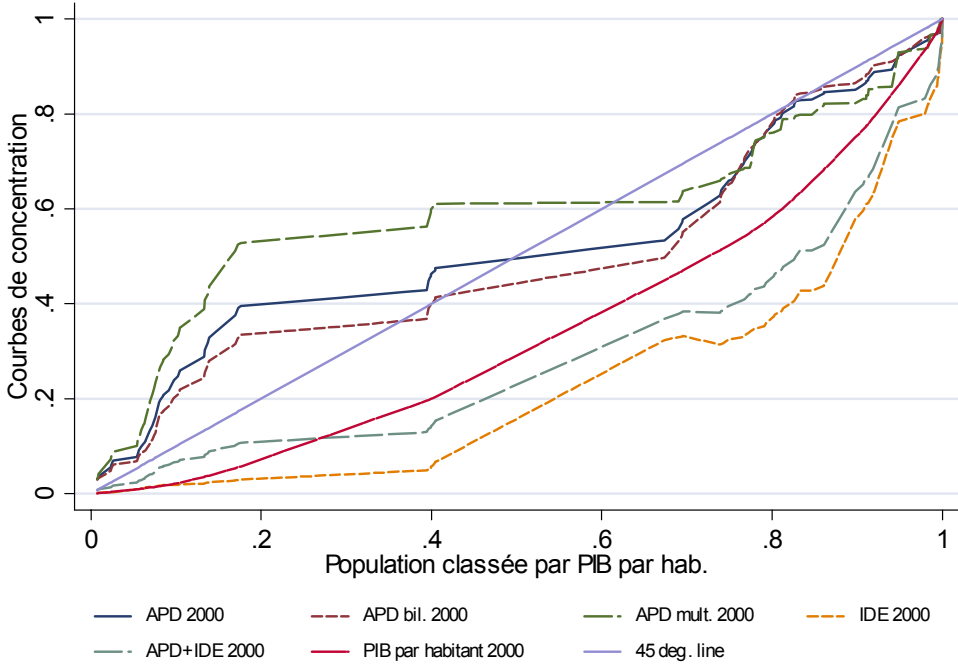
Graphique 12: Années 1980: La somme Aide +IDE est toujours un peu progressive, alors que l'aide seule l'est beaucoup plus.



Graphique 13: Années 1990: L'aide ne suffit plus à compenser la concentration des IDE, alors même que sa progressivité continue à augmenter.



Graphique 14: 2000-2002: La situation est similaire à celle des années 1990.



4. Aide et commerce international

La littérature existante concernant les liens entre l'allocation de l'aide et les politiques commerciales du Nord évoque la nécessité de compenser les pays pauvres perdants de la libéralisation des échanges, en particulier à court terme. Morrissey (2000) discute par exemple le fait que beaucoup de pays à bas revenu seront perdants à la suite de la mise en œuvre de l'Uruguay round et qu'il faudra utiliser l'aide pour les compenser.

Concernant ce sujet, la section 2 discutait seulement les montants des exportations vers les pays de l'OCDE. On peut se rapprocher d'une mesure des politiques en utilisant une variable qui mesure la protection douanière à laquelle se heurtent les pays en développement sur les marchés de l'OCDE. Nous avons construit cette variable à partir de la base de données MAcMap du CEPII, qui calcule à un niveau très fin de désagrégation sectorielle, pour les produits transformés ou semi-transformés, les équivalents tarifaires de la protection comprenant les tarifs douaniers, l'impact des accords préférentiels et les barrières non-tarifaires (Bouët *et alii*, 2002). Pour chaque pays receveur d'aide, ces équivalents tarifaires par produits ont été pondérés par la structure de ses exportations vers l'OCDE au début des années 2000.⁶ Nous avons également calculé l'équivalent tarifaire moyen supporté par les concurrents de chaque pays sur les marchés de l'OCDE, afin de pouvoir comparer les niveaux de protection (ou d'exemption) d'un pays donné avec celui de ses concurrents.

Le graphique 15 montre que si ces politiques ont un impact distributif, il est au mieux neutre. Il est même un peu régressif sur certains segments de la distribution. Si on classe la population par ordre croissant de PIB par tête, la courbe de concentration des droits de douane payés par les pays du Sud aux pays de l'OCDE s'écarte de celle des exportations d'une façon qui indique que le taux de prélèvement sur le revenu dû à ces taxes est plus important pour les pays dont le revenu par tête se situe à des niveaux intermédiaires. Les 10 premiers pour cent de la population sont très peu taxés, mais c'est essentiellement dû au fait qu'ils n'exportent presque rien.

Ainsi si on analyse ces droits de douane comme un prélèvement à redistribuer, ils semblent plutôt neutres ou régressif. Il ne faut probablement pas en tirer de conclusion hâtive sur l'impact qu'aurait en dynamique la suppression de ces droits de douane, cet effet dynamique étant fortement dépendant de l'élasticité des exportations de chacun.

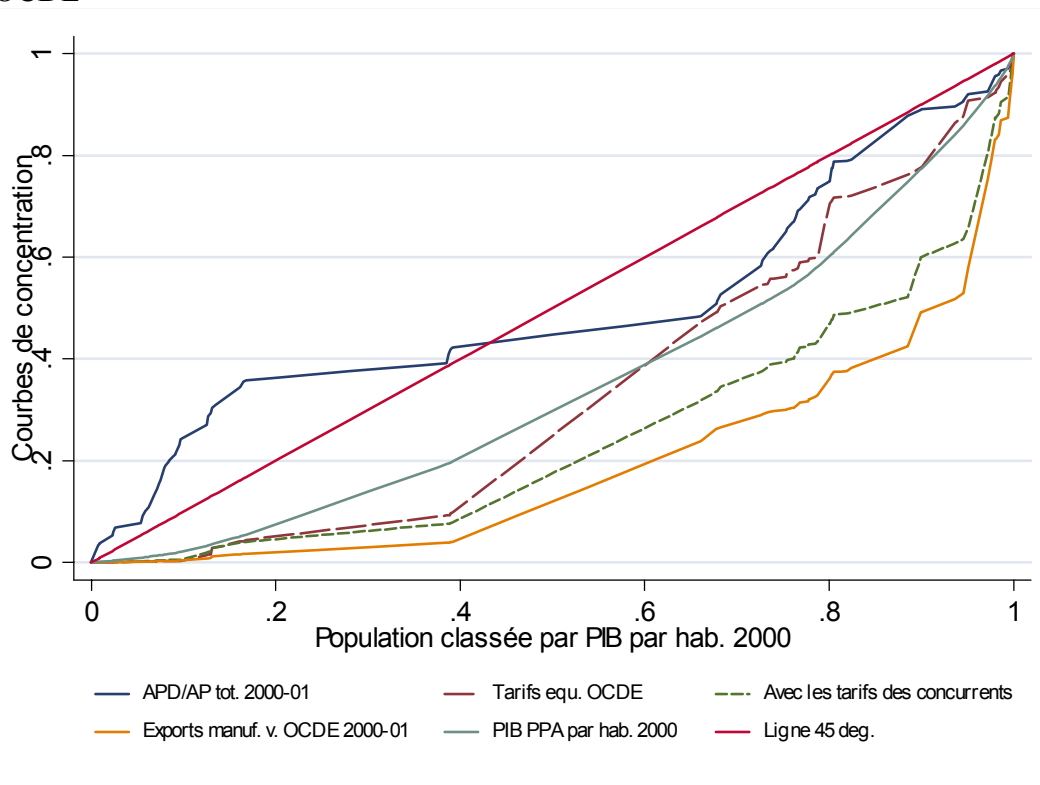
Ici encore on note que l'aide est plutôt compensatrice : les flux d'aide sont dirigés plus souvent vers les populations avec un revenu par tête faible, alors que les flux d'exportations sont moins souvent le fait de ces populations. Cependant, la progressivité de l'aide ne peut pas prétendre compenser réellement le caractère régressif des flux d'exportations car les montants en jeu ne sont absolument pas comparables. Ces différences de montants expliquent peut-être en partie que les effets de l'aide spécifiquement destinée à améliorer les perspectives commerciales des pays en développement (Aid for trade) ne sont absolument pas apparents dans ces données agrégées.

Ce graphique fait donc apparaître que les populations du milieu de la distribution des revenus par tête sont particulièrement défavorisées par la politique commerciale de l'OCDE. D'autre part, ces populations ne bénéficient pas non plus de flux d'aide particulièrement distributif : c'est en effet le segment de la courbe de concentration de l'aide qui passe sous la droite à 45° et se rapproche fortement de la courbe de concentration du revenu par tête. Cette

⁶ Ce type de pondération pose un problème évident d'endogénéité qu'il est néanmoins difficile de résoudre. Les données de production plutôt que d'exportation sont par ailleurs trop lacunaires pour être utilisées.

configuration de la distribution des flux d'aide et de droits de douane est en fait le reflet de la situation de la Chine qui occupe l'intégralité du troisième quintile de la distribution de la population: c'est un pays dont les exportations sont particulièrement taxées par l'OCDE et qui reçoit relativement peu d'aide.

Graphique 15: Exportations manufacturées vers l'OCDE et équivalents tarifaires imposés par l'OCDE



On peut se demander dans quelle mesure les préférences tarifaires dont bénéficient un certain nombre de pays contribuent au fait que la courbe de concentration des droits de douane perçus par l'OCDE ne fasse pas apparaître de progressivité. Si on trace la courbe de concentration des droits de douanes qui auraient été payés par chacun si, avec la même structure commerciale, ils avaient été soumis aux droits de douane auxquels font face leurs concurrents, on obtient une courbe qui se situe entre la courbe de concentration des exports et celle des droits de douane effectifs. Cela indique que les droits de douane effectifs sont plus régressifs, sauf pour le premier décile de la distribution, que ne le seraient des droits de douane uniformes. Cela est essentiellement dû à l'impact de NAFTA pour le Mexique et des accords avec les pays d'Europe de l'Est maintenant membres de l'Union Européenne. Ces pays qui sont dans la partie haute de la distribution des revenus par tête parmi les bénéficiaires de l'aide, bénéficient en effet de préférences commerciales particulièrement avantageuses.

Il faut noter enfin que les exportations et l'IDE sont distribués de manière très semblable, ce qui traduit d'ailleurs la corrélation élevée observée (la corrélation entre le montant des exports rapporté au PIB et celui des IDE rapporté au PIB est de 0.59).

5. Aide et migrations

Les migrations ont deux dimensions : celle du flux de migrants eux-mêmes et celle du flux des remises. Dans la section 2, nous avons présenté la concentration des flux de migrants.

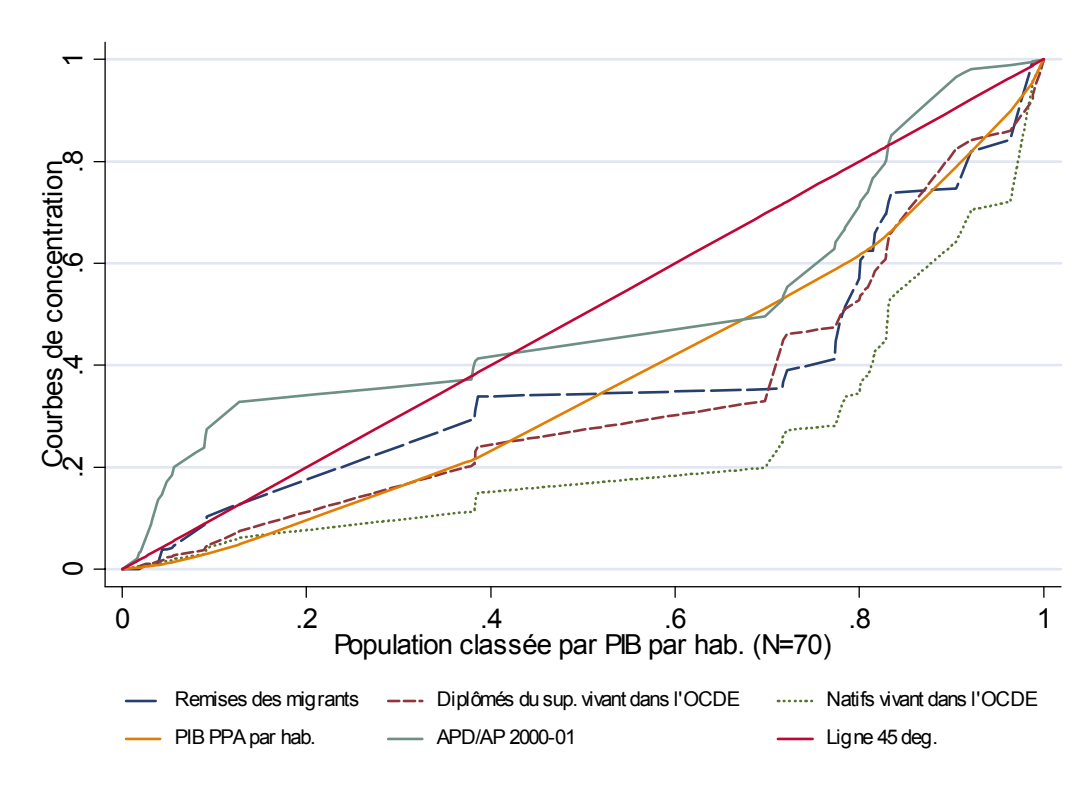
Nous présentons ici de façon plus précise l'impact distributif des migrations en regardant également les flux de transferts des migrants. En fait, pour apprécier réellement la cohérence des politiques de migration et des politiques d'aide, il faudrait des données dont nous ne disposons pas qui par exemple, estimeraient l'impact des quotas migratoires sur le manque à gagner en termes de transferts.

La littérature comprend un certain nombre de discussions sur l'impact relatif des flux d'aide et des flux de transferts des migrants sur la pauvreté. L'argument développé par Rajan & Subramanian (2005) par exemple, suggère que les transferts ont un impact plus fort car ils arrivent directement dans la poche des ménages au lieu d'être, comme l'aide, dépensés inutilement en frais de gestion administratif. Leur argument est fondé sur des résultats dont la validité ne peut qu'être contestée (voir section 8.2), mais il est assez largement répandu.

On peut affiner l'analyse en s'intéressant à la distribution de la fuite des cerveaux. Nous avons donc également tracé la courbe de concentration du nombre de diplômés du supérieur originaires des pays en développement et expatriés dans l'OCDE.

Le graphique 16 présente donc la distribution du revenu par tête, des transferts des travailleurs migrants, des migrants et des migrants diplômés du supérieur parmi la population ordonnée par niveau croissant de revenu par tête. Pour ce graphique, on utilise des données concernant seulement 70 pays, les données de transferts n'étant pas disponible pour les autres. Il apparaît que les flux de transferts sont nettement plus progressifs que les flux de migrants. Cela est dû à deux phénomènes. D'une part, les migrants originaires de pays pauvres envoient plus de transferts et d'autre part, ces pays souffrent également plus de la fuite de cerveaux. Il se peut que ces diplômés envoient relativement plus d'argent que les autres et contribuent ainsi à la progressivité de la courbe des transferts.

Graphique 16 : Distribution des flux de transferts et des stocks d'expatriés en 2000.



6. Comparaison avec d'autres allocations de l'aide.

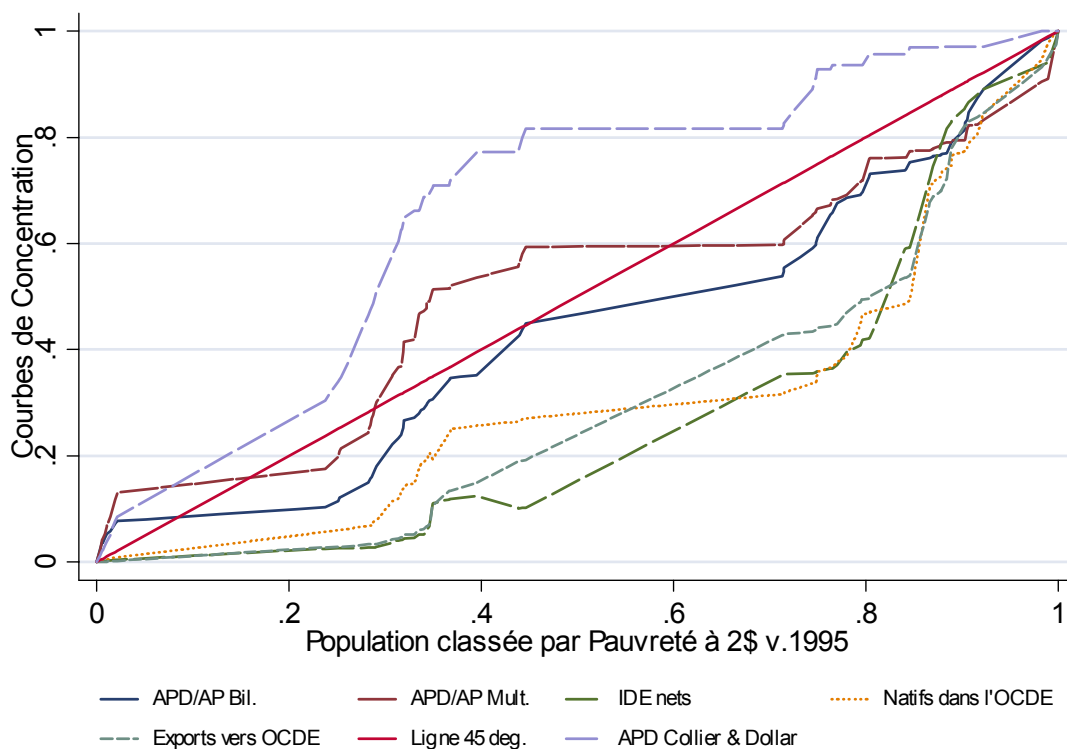
L'analyse qui précède suggère que du point de vue distributif, les différentes politiques du Nord ne présentent pas d'incohérence manifeste. Alors que les flux de commerce et d'IDE sont polarisés de façon similaire, et que les préférences commerciales ne contribuent pas à atténuer cette polarisation, l'aide semble répondre à une logique compensatrice. Les flux de transferts des migrants sont également distributifs, mais dans une moindre mesure.

Comme il a déjà été souligné, la capacité de compensation de l'aide est limitée par les montants en jeu. Néanmoins, on peut se demander si une autre allocation de l'aide que celle constatée pourrait être plus progressive. Deux allocations alternatives de l'aide sont considérées ici. La première qui ait été suggérée et largement débattue est celle proposée par Collier et Dollar (2001). C'est une allocation de l'aide sélective qui favorise les pays pauvres bien gérés (la qualité de cette gestion étant appréciée par la notation multidimensionnelle de la Banque Mondiale ; voir aussi section 8 pour plus de détails). La seconde est l'allocation proposée par Cogneau et Naudet (2004). Cette allocation met l'accent sur l'égalité des chances des pays et sur la nécessité de compenser pour des handicaps structurels de ces pays.

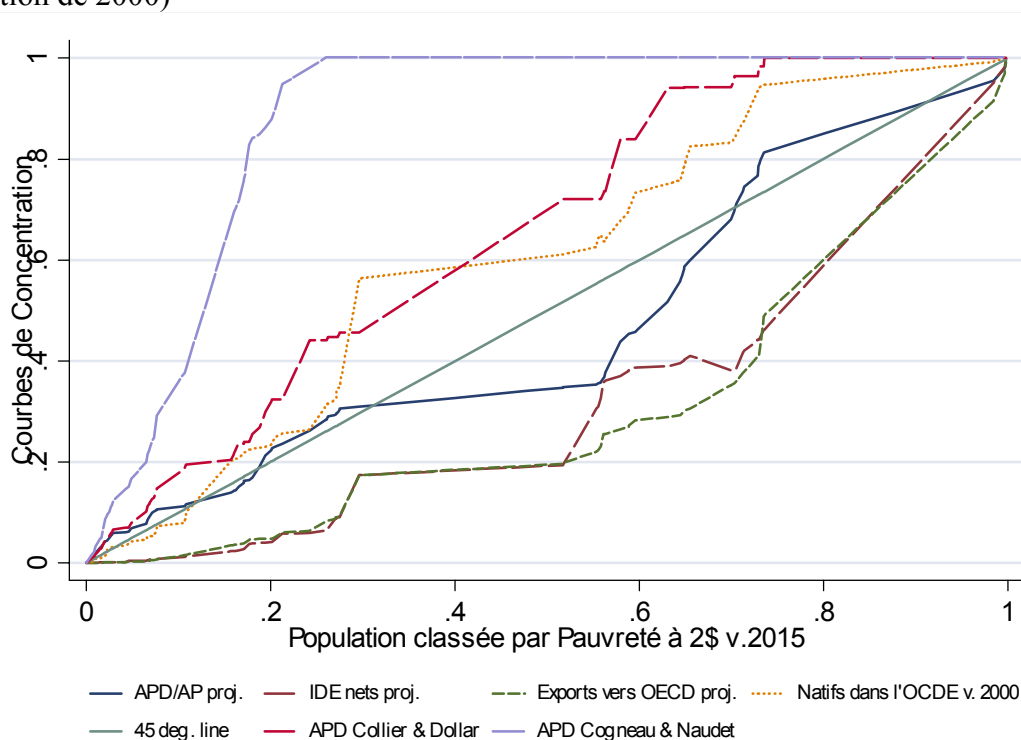
Pour la décennie 90, l'allocation de l'aide proposée par Collier et Dollar est la plus distributive des trois allocations considérées. Il y a en fait peu de différences entre l'allocation observée au cours de cette décennie et l'allocation proposée par Cogneau et Naudet.

Les choses changent du tout au tout si on s'interroge sur l'évolution de la situation à 15 ans. Si on suppose que les taux de croissance observés entre 1986 et 1996 se maintiennent jusqu'en 2015 et que, en accord avec l'hypothèse faite par Collier et Dollar, l'élasticité de la pauvreté à la croissance est égale à 2, la population pauvre aura été largement redistribuée. En particulier, la position de l'Inde et de la Chine dans la distribution des revenus par tête sera beaucoup plus élevée. Si on ordonne la population des pays récipiendaires de l'aide par ordre décroissant de taux de pauvreté anticipé pour 2015 avec les hypothèses indiquées ci-dessus, on peut tracer les courbes de concentration de l'aide selon les trois allocations proposées. On voit alors qu'à plus long terme, l'allocation la plus distributive est celle proposée par Cogneau et Naudet qui insiste sur l'égalité des chances. L'allocation de Collier et Dollar est alors nettement plus proche de l'allocation projetée sur la base de l'allocation observée dans la décennie 90. Par ailleurs, la redistribution de la population par niveaux de pauvreté projetés en 2015 entraîne une redistribution des stocks de migrants observés en 2000. Cette distribution hypothétique, qui correspondrait également à une stabilité de la structure des taux d'expatriation entre 2000 et 2015, engendre un effet progressif des migrations, attribuable principalement au changement de position du Mexique, de l'Amérique centrale et de la Méditerranée méridionale, sources majeures de migrations vers les pays de l'OCDE, par rapport aux pays d'Asie du Sud et de l'Est à forte croissance.

Graphique 17: Une allocation de l'aide conforme aux critères proposés par Collier et Dollar est beaucoup plus progressive que l'aide bilatérale actuelle, l'aide multilatérale est également plus progressive. Les migrations et les IDE sont toujours régressifs et les équivalents tarifaires à peu près neutres jusqu'au deuxième quintile.



Graphique 18: En projetant les taux de croissance observés sur la période 1986-96 et avec une élasticité de la pauvreté à la croissance égale à 2, les migrations deviennent neutres (en appliquant à la population de 2015 la part des natifs de l'étranger de 2000 ou les taux de migration de 2000)



7. Des cas d'incohérence manifeste

En dépit du bilan rassurant quant à la cohérence des politiques du Nord dressé ci-dessus, on peut repérer des incohérences manifestes en regardant en détail les indicateurs dont nous disposons pour l'aide, le commerce, les investissements directs étrangers et les migrations.

Les tableaux 1 et 2 présentent en effet pour quelques pays récipiendaires d'aide, classés par ordre croissant de la part de l'aide reçue dans leur PIB⁷, un certain nombre d'indicateurs des politiques du Nord à leur égard en 2000. Outre la part de l'aide dans le PIB, on trouve dans ce tableau leur PIB par habitant et la part de l'aide totale destinée à ce pays. Concernant la politique commerciale, nous avons reporté ici deux indicateurs : l'intensité de la protection tarifaire à leur encontre mesurée par le taux de taxation (les équivalents tarifaires décrits dans la section 4) de leurs exports vers l'OCDE, et leur avantage ou désavantage tarifaire par rapport aux autres pays exportateurs des mêmes biens vers l'OCDE mesuré par la différence entre le taux de taxation du pays et le taux moyen imposé par l'OCDE aux exports des pays concurrents. Pour les migrations, nous avons également retenu deux indicateurs : d'une part, pour avoir une mesure de la fuite des cerveaux, le taux d'expatriation des individus ayant une éducation supérieure et d'autre part, le taux d'expatriation vers les pays de l'OCDE (rapport du stock d'expatriés à la population totale du pays d'origine). Enfin, la dernière colonne du tableau mesure les investissements directs étrangers par le flux d'investissement rapporté au PIB.

Dans le tableau 1 sont rassemblés les cas les plus notables d'incohérences entre politique d'aide et politiques commerciales. Il apparaît en effet que certains pays largement bénéficiaires de l'aide font face à des protections tarifaires particulièrement importantes. Qualifier ces situations d'incohérentes ne va pas de soi. En effet, on pourrait penser au contraire qu'il est cohérent de compenser les pays auxquels on ferme ses marchés. Du point de vue d'une politique d'aide au développement cependant, il semble clair qu'une telle combinaison de politiques revient à interdire aux pays les moyens de s'affranchir de leur dépendance vis-à-vis de l'aide internationale. Il s'agit pour l'essentiel de pays spécialisés dans un petit nombre produits d'exportation très taxés. De ce fait, des pays pauvres comme le Nicaragua ou le Honduras spécialisés dans les exportations de sucre bénéficient d'une aide par tête importante (qui représente respectivement 7,6% et 3,7% de leur PIB) mais sont taxés de façon exceptionnellement élevée (respectivement 8,9 et 10,8%, soit 4,5 et 6,9 point de plus que ce qu'ils payeraient s'ils étaient confrontés aux droits de douane moyen de leur concurrents). Cette situation devrait cependant changer puisque l'Europe vient d'être mise en demeure par l'OMC de mettre fin à son système de quotas sucriers. Cela ne devrait par contre pas affecter d'autres cas d'incohérence importante comme celui du Malawi, qui touche une aide internationale qui représente 4,9% de son PIB mais qui est confronté à un taux de taxation sur ses exports supérieur de 9 points à la moyenne de ses concurrents et qui atteint le taux de 11,5%.

L'autre dimension qui semble poser problème est celle de la fuite des cerveaux. Une telle situation peut être qualifiée d'incohérente au sens où le départ des qualifiés freine vraisemblablement les efforts de développement que l'on souhaite encourager avec l'aide. Dans le tableau 2 sont rassemblés les pays pour lesquels se pose de façon particulièrement cruciale. Ici encore, on trouve des pays très pauvres, grands récipiendaires d'aide, dont une proportion très importante des diplômés s'installe dans les pays de l'OCDE. Dans cette catégorie, on note en particulier le cas de la Guinée Bissau et du Mozambique. La Guinée Bissau, pour qui les flux d'aide représentent 8.4% du PIB connaît une fuite des

⁷ Un tableau plus complet est donné en annexe.

cerveaux particulièrement effarante puisque 70,3% des diplômés de l'enseignement supérieur réside dans les pays de l'OCDE. Pour le Mozambique, ces chiffres sont respectivement de 5,7% du PIB et 47,1% de diplômés expatriés. La pauvreté de ces deux pays est telle que d'une part, l'économie a probablement une très faible capacité d'absorption des travailleurs très éduqués et que les incitations à fuir pour ceux qui le peuvent sont particulièrement fortes. Néanmoins, ces chiffres soulignent qu'un accueil accru de diplômés des pays en développement dans les pays de l'OCDE par le biais d'une politique de quotas par niveaux d'éducation risquerait d'accentuer cette contradiction entre les efforts d'aide et le prélèvement par le Nord des plus qualifiés.

Tableau 1 : Aide et barrières commerciales

Pays	PIB par tête	Aide/PIB	Part de l'aide	Eq. tarifaire	Différentiel d'Eq. tarif.	Fuite cerveaux	Taux d'expat.	IDE/PIB
Inde	2653	0	3,2	5,2	2,5	3,1	0,2	0,1
Chine	3805	0	6,1	4,2	2,3	3,4	0,1	0,8
Guatemala	4264	0,4	0,4	12,1	8,3	11	4,2	0,7
Sri Lanka	3984	0,8	1,2	8,5	4,5	20,4	1,8	0,2
Salvador	4619	1	0,6	11,5	7,7	16,2	12,4	0,7
Jamaïque	3513	1,5	0,2	9,9	8,2	81,9	24,5	6
Honduras	2116	3,7	1,1	10,8	6,9	12,3	4,3	1,7
Malawi	796	4,9	0,8	11,5	9	17,9	0,1	0,2
Nicaragua	1915	7,6	1,5	8,9	4,5	15,2	4,4	2,1

Tableau 2 : Aide et fuite des cerveaux

Pays	PIB par tête	Aide/PIB	Part de l'aide	Eq. tarifaire	Différentiel d'Eq. tarif.	Fuite cerveaux	Taux d'expat.	IDE/PIB
Jamaïque	3513	1,5	0,2	9,9	8,2	81,9	24,5	6
Kenya	1298	1,5	1,2	3	0	35,9	0,7	0,2
Uganda	966	4,2	2	0,5	2,5	36,5	0,3	0,6
Mozambique	1097	5,7	2,3	3,9	1,6	47,1	0,4	1
Guinea-Bissau	635	8,4	0,1	0	3,5	70,3	2,3	0
Tanzanie	483	9,6	3,3	3,5	0,4	41,8	0,2	2,4

Champ : pays récipiendaires d'aide de plus d'1 million d'habitants

Sources et définitions :

PIB par tête : en 2000

AIDE/PIB: engagements (moyenne 2000-2001) sur PIB

Part de l'aide. :Part du pays dans l'aide totale

Eq. tarifaire : équivalent tarifaire de la protection de l'OCDE contre les exports du pays en 2000

Diff. d'Eq. tarif. : Différence entre l'équivalent tarifaire de la protection contre le pays et le taux moyen de l'OCDE

Fuite cerveaux : taux d'expatriation vers l'OCDE des diplômés du supérieur vers 2000

Taux d'expat.: taux d'expatriation vers l'OCDE, vers 2000

IDE/PIB: Flux d'IDE nets (moyenne 2000-2001) sur PIB

Penn World Tables 6.1

DAC OECD

DAC OECD

MACMap CEPII

OECD

OECD

OECD

WDI World Bank

8. L'efficacité de l'aide et les autres politiques

8.1. Efficacité de l'aide et sélectivité

Après plusieurs années de « fatigue de l'aide » et de déclin quantitatif, l'aide publique au développement est aujourd'hui à un tournant. Les allègements de dette, accordés aux pays les plus pauvres par la plupart des bailleurs de fonds bilatéraux, et pour la première fois par les institutions de Bretton-Woods, la pression solennelle exercée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et les différentes initiatives concernant les grandes maladies et surtout le SIDA, ont conduit à un « retour à l'aide » qui s'est traduit par un changement de pente de l'évolution des montants officiels, principalement à travers les allègements de dette.

Pendant les décennies 1980 et 1990, période du « consensus de Washington » autour de l'ajustement structurel, un grand nombre d'interrogations ont été soulevées concernant l'efficacité de l'aide au développement, venant justifier cette « fatigue de l'aide ». Les conclusions dominantes de cette période et la persistance de contraintes budgétaires chez les donateurs continuent de créer une forte tension en direction d'un accroissement de l'efficacité sans accroissement des montants déboursés. Par ailleurs l'échec relatif des politiques d'ajustement à relancer durablement la croissance dans de nombreux pays a conduit à réexaminer les principes de « conditionnalité » sur les politiques économiques et sociales qui gouvernaient l'attribution de prêts à taux aidés. Ces éléments ont conduit à l'élaboration d'un nouveau principe de « sélectivité » consistant à attribuer l'aide en fonction des « efforts » politiques et institutionnels effectués par les pays récipiendaires. Ce principe est d'ores et déjà intégré par la Banque Mondiale et par l'US Millenium Challenge Account. Il est également partiellement entériné par le rapport Sachs (Nations-Unies) qui préconise une forte augmentation de l'aide dans un ensemble de « pays pilotes » afin d'atteindre les OMD, même s'il est rappelé que la qualité du fonctionnement des institutions est aussi un problème de moyens et dépend donc, dans certains cas, de l'aide (UN Millenium Project, 2005).

L'idée de base est en effet que les efforts de « gouvernance » accroissent drastiquement l'efficacité de l'aide, cette efficacité étant nulle voire parfois négative dans certains pays particulièrement mal gérés (World Bank, 1998 ; Burnside and Dollar, 2000). Dès lors le principe de sélectivité combine un critère d'éligibilité fondé sur le besoin d'aide avec un critère d'efficacité fondé sur la « gouvernance ». Conformément au nouvel impératif catégorique de réduction de la pauvreté (OMD), le besoin d'aide est mesuré par l'incidence de la pauvreté dans le pays, tandis que la qualité des institutions est mesurée par la synthèse de plusieurs « notes » évaluant la qualité des politiques économiques ou le « bon fonctionnement » des institutions (Collier and Dollar, 2001, 2002). Comme son nom l'indique, la sélectivité conduit à sélectionner les pays récipiendaires parmi ceux qui ont à la fois des besoins importants et une « bonne gouvernance », ou à optimiser l'allocation de l'aide entre les pays en maximisant l'efficacité du dollar marginal d'aide à satisfaire les besoins, par exemple à réduire le nombre de pauvres au niveau mondial. La Banque Mondiale calcule par exemple le montant d'aide théorique à verser à un pays selon une formule combinant un critère de besoin, le PIB par habitant, et une note de « gouvernance », son *Country Policy and Institutional Assessment* (CPIA).

Le principe de sélectivité pose deux problèmes majeurs.

Premièrement la sélectivité peut paraître particulièrement injuste au regard des nouvelles approches de la justice en termes d'égalité des chances. Ces approches sont pourtant partiellement reconnues par la vision dominante des inégalités mondiales : personne ne

défend que le fait d'être né au Liberia plutôt qu'en France ou même en Chine peut constituer la base d'une inégalité légitime. Or la sélectivité laisse subsister de grandes inégalités de risque de pauvreté entre les différents bénéficiaires de l'aide selon qu'ils sont nés dans des pays favorisés par les circonstances ou au contraire défavorisés par des handicaps géographiques et historiques (Cogneau et Naudet, 2004).

Deuxièmement il n'est pas certain que la sélectivité fonctionne en termes d'incitations pour les gouvernements à améliorer leurs institutions et leurs politiques. Tout d'abord, les mesures de la « gouvernance » utilisées sont imparfaites à bien des égards. Elles intègrent des éléments qui n'ont rien à voir avec les « efforts » effectivement produits par les gouvernements mais plutôt avec des circonstances particulières liées à une bonne fortune temporaire ou à des facteurs structurels. Elles sont incomplètes au sens où elles ne parviennent pas à expliquer de manière satisfaisante les écarts d'inégalités observés entre les pays, et donc négligent les efforts de redistribution effectués par les gouvernement en vue de réduire la pauvreté (Cogneau et Guénard, 2003).

Ensuite, les travaux économétriques cherchant à tester si l'aide est plus efficace à réduire la pauvreté dans les pays où la « gouvernance » mesurée est élevée sont tous entachés de problèmes d'endogénéité et de robustesse qu'il est difficile de résoudre avec les données disponibles.⁸ Il se pose notamment le problème de l'horizon auquel il faut juger cette efficacité de l'aide (Clemens, Radelet, Bhavnani, 2004). Tant et si bien qu'il est difficile de savoir si la « gouvernance » telle qu'elle est mesurée accroît effectivement l'efficacité de l'aide, ce qui constitue pourtant une hypothèse fondamentale de la sélectivité. Il est certes difficile de prétendre qu'une aide transmise à un gouvernement tyrannique et corrompu sera bien employée afin de réduire la pauvreté. Il reste à voir si la sélectivité apporte autre chose que le traitement de ces cas extrêmes. Enfin, même en admettant que la « bonne gouvernance » réduit la pauvreté et augmente l'efficacité de l'aide, les incitations créées par un système d'aide régi par le principe de la sélectivité ne ressortent en rien de l'évidence. Il n'existe pas d'argument théorique immédiat, et encore moins de preuve empirique concluante qui montreraient que l'aide apportée à un gouvernement encourage celui-ci à effectuer des efforts de réforme favorables aux pauvres. On rencontre d'ailleurs l'argument et son contraire dans la littérature.⁹

8.2. Efficacité de l'aide, commerce, investissement et remises des migrants

De manière indirecte, la littérature de la sélectivité s'accorde pour dire que dans les pays qui ont des politiques commerciales ouvertes et qui protègent les droits de propriété sur les investissements, le dollar marginal d'aide est plus efficace pour stimuler la croissance. Toutefois les travaux n'isolent pas la contribution spécifique de ces politiques ou de ces dimensions. Plus généralement, il n'existe à notre connaissance aucun travail introduisant une interaction entre les politiques ou les performances dans ces domaines et l'efficacité de l'aide ou la capacité d'absorption de l'aide.

Seul un travail récent utilise des données sectorielles de l'ONUDI pour mettre en relation l'aide reçue par les pays et la croissance des secteurs industriels en fonction de l'intensité en

⁸ Beaucoup de travaux économétriques apportent une contradiction partielle aux résultats des travaux sur la sélectivité cités dans les notes précédentes : cf. p.ex. Hansen H., F. Tarp (2001), Guillaumont P. and L. Chauvet, (2001), Roodman D. (2003). Pour une revue, cf. Amprou et Chauvet (2003).

⁹ En comparant par exemple Knack S. (2000) et Llavador H. G. and Roemer J. E (2001).

main-d'œuvre de la production de ces secteurs (Rajan and Subramanian, 2004). Ce travail prétend mettre en évidence un effet de « syndrome hollandais » de l'aide, la croissance des secteurs intensifs en travail étant plus faible dans les pays qui reçoivent des montants d'aide élevés. Il compare aussi l'effet de l'aide et celui des remises de fonds des migrants, et ne retrouve pas cet effet négatif pour les remises de fonds, en déduisant que l'allocation des fonds privés envoyés par les migrants est plus efficace que celle des fonds publics. Cet article pose toutefois un sérieux problème du point de vue de l'analyse de la causalité.¹⁰ Il semble en effet que ces résultats peuvent s'exprimer autrement : les pays qui reçoivent beaucoup d'aide sont aussi ceux qui ont tendance à se spécialiser dans l'exploitation des ressources naturelles plutôt que dans des secteurs intensifs en travail (comme la confection notamment). La corrélation négative entre aide et transferts des migrants (Afrique sub-saharienne versus Maghreb et Asie du Sud notamment) fait aussi que l'effet des transferts privés va plutôt dans l'autre sens. En définitive, il n'est pas montré que l'accroissement de l'aide (resp. transferts) contribue à accélérer (resp. ralentir) cette spécialisation, car une dimension temporelle manque à l'analyse.

Comme dans le cas des interactions entre aide et « gouvernance », l'existence d'une interaction entre l'efficacité (ou capacité d'absorption) de l'aide et l'intensité des autres relations Nord-Sud (commerce, investissement, migrations) est de fait particulièrement difficile à tester. Elle pose en effet de la même façon de gros problèmes de mesure, d'endogénéité et d'horizon temporel d'analyse.

Certes la mesure comptable des flux de commerce, d'investissement ou de migrations soulève moins de problèmes conceptuels que celle de la « gouvernance » ou des institutions. Il demeure que le choix des variables pertinentes pour l'efficacité de l'aide ne ressort pas de l'évidence : par exemple en ce qui concerne les IDE convient-il de considérer les flux ou les stocks installés, en ce qui concerne le commerce convient-il de différencier les produits primaires des produits manufacturés, etc.

Le traitement de l'endogénéité de l'aide et des autres flux par rapport à la croissance ou aux autres variables de développement n'a pas reçu de solution complètement satisfaisante à ce jour. Cet aspect est cependant crucial puisque l'aide comme les autres flux sont susceptibles de « répondre » à des chocs de croissance tout autant qu'ils influencent la croissance de manière causale. Ce problème concerne les études des impacts séparés de l'aide, de l'ouverture commerciale ou des IDE sur la croissance, mais son importance est démultipliée lorsque l'on considère les interactions de ces variables. Par ailleurs, les travaux macro-économétriques sur des données internationales oublient trop souvent les limitations des analyses dues à la taille nécessairement restreinte des échantillons. Or non seulement il y a peu de pays dans le monde, mais ils sont aussi très hétérogènes, et les relations de causalité très probablement locales, c'est-à-dire valables pour certains pays dans des conditions similaires mais pas pour d'autres.

Enfin, l'horizon temporel des analyses est particulièrement crucial. Or la plupart des analyses des processus de développement reposent sur des phénomènes qui dépassent une génération (vingt ou trente ans), que l'on mette l'accent sur l'accumulation primitive du capital, sur la protection des industries naissantes, sur le rôle déterminant du capital humain ou sur la construction des institutions. Il convient alors d'analyser les interactions entre les politiques d'aide et les autres politiques sur le long terme, alors que les données disponibles ne permettent bien souvent que d'analyser des variations sur quelques années.

¹⁰ Par ailleurs, l'échantillon des pays est très réduit: 21 pays pour les années 1980 et 13 pour les années 1990 ! Pour l'effet des remises des migrants, 12 pays.

Pour finir, les études macro-économiques concernant les facteurs de l'efficacité de l'aide dans les pays receveurs demeurent en tout état de cause assez éloignées de la question de l'impact des politiques des pays du Nord.

9. Conclusion

Cet article considère les politiques des pays du Nord vis-à-vis des pays en développement ou en transition comme un système de transferts internationaux, positifs ou négatifs, implicites ou explicites, et à travers ce prisme il se consacre au rôle particulier de l'aide au développement. Comme rappelé en introduction, cette approche n'épuise pas loin s'en faut la question de la cohérence entre ces politiques, ni même celle, spécifique, entre la politique d'aide et les autres vecteurs de politiques.

L'aide publique au développement est de manière explicite un transfert positif des contribuables du Nord vers les bénéficiaires potentiels des pays en développement. Les politiques concernant les flux internationaux de commerce, d'investissement et de migrations, correspondent également à des transferts, moins explicites mais pas nécessairement moins importants, sous la forme d'avantages ou de protections tarifaires ou non-tarifaires, d'incitations particulières à l'investissement direct, de restrictions ou d'appels à la migration, etc. Il est cependant assez difficile de mesurer ces transferts, et les statistiques disponibles ne permettent le plus souvent que de mesurer des flux (de commerce, d'investissement, de remises de fonds des migrants), qui résultent non seulement des politiques du Nord mais aussi de bien d'autres facteurs propres aux pays en développement. Même dans le cas où ces transferts peuvent être quantifiés, comme pour les équivalents tarifaires des protections douanières que nous avons considérés, ils ne couvrent pas le domaine concerné dans toute sa généralité : ainsi les subventions consenties à certains secteurs de production au Nord constituent des transferts négatifs implicites pour lesquels il n'existe pas de statistiques désagrégées pour chaque pays récipiendaire de l'aide au développement. Nous avons donc été plus modestement conduits à examiner la place que prend l'aide versée par les pays de l'OCDE en fonction des autres flux (plutôt que des politiques) qui relient ces pays et leurs partenaires en développement.

L'analyse montre que l'aide publique au développement remplit fondamentalement un rôle de compensation de la faiblesse des flux de commerce et d'investissement en direction des pays les plus pauvres. Alors que le biais de l'aide en faveur des pays pauvres s'est accentué, en cohérence avec cette logique de compensation, la réduction du poids relatif de l'aide par rapport aux autres flux fait néanmoins que le pouvoir de redistribution de l'aide a diminué depuis les années 1970. Combiné avec un accroissement du montant global de l'aide, le choix d'allocations de l'aide encore plus sensibles à la pauvreté des pays, comme celles qui sont préconisées et appliquées par la Banque Mondiale, les Nations-Unies ou certains donateurs bilatéraux, permettrait de contrecarrer cette baisse du pouvoir de redistribution de l'aide.

Certains avantages tarifaires et non-tarifaires conférés à certains pays très pauvres jouent également, encore aujourd'hui, ce rôle de compensation tout en bas de la distribution du revenu mondial. Ce type de compensation est toutefois plus limité que celui de l'aide car des pays à revenu intermédiaire bénéficient également d'avantages importants (Mexique, pays d'Europe de l'Est). Par ailleurs de fortes barrières aux exportations subsistent encore pour un certain nombre de pays pauvres recevant des montants d'aide élevés, même si ce type d'incohérence entre aide et commerce est plutôt en voie de résorption (textile, sucre, ...)

Les transferts financiers liés aux migrations s'avèrent les plus progressifs après l'aide au développement. Des projections en 2015 montrent que le pouvoir de redistribution de ces transferts pourrait s'accroître dès lors que les taux d'expatriation en provenance des pays pauvres seraient maintenus à leur niveau actuel. Cependant, ces taux d'expatriation reposent pour l'essentiel sur des populations importantes de migrants non-qualifiés, tandis que les politiques des pays du Nord tendent aujourd'hui à favoriser la migration de qualifiés. Si l'on considère non plus les remises de fonds mais la perte sur investissement (en capital humain) que peut représenter le départ des qualifiés (fuite des cerveaux), les migrations de qualifiés apparaissent alors comme particulièrement régressives du point de vue distributif, le phénomène de fuite des cerveaux touchant plus fortement les plus pauvres des pays en développement. L'aide est là encore amenée à jouer un rôle compensatoire, de manière particulièrement immédiate lorsqu'elle finance les systèmes éducatifs.

En définitive, dans un contexte de forte polarisation des échanges commerciaux et des flux de capitaux et de politiques migratoires biaisées en faveur du travail qualifié, l'aide publique au développement revêt de plus en plus un rôle de compensation des autres flux qui relient les pays développés et les pays en développement, alors même que son poids relatif et donc son pouvoir de compensation a diminué.

Dans le domaine commercial, en dehors de quelques cas atypiques, les politiques d'accès préférentiel aux marchés du Nord ont d'ores et déjà été accordées à la plupart des pays pauvres, et sont de plus en plus restreintes, sinon érodées, par le mouvement général d'ouverture aux échanges. Dans le domaine des flux de capitaux là encore, des politiques d'incitation préférentielle à l'investissement direct dans les pays les plus pauvres sont encore à inventer. L'enjeu crucial se situe surtout du côté des subventions accordées aux producteurs du Nord, que nous n'avons pas pu aborder ici faute de données précises.

Enfin, dans le domaine des migrations, les politiques actuelles d'ouverture sélective aux migrants qualifiés renforcent encore le besoin d'une aide compensatrice pour les pays les plus pauvres qui subissent les fuites de cerveaux les plus importantes - même si cette fuite peut provenir de facteurs de répulsion autant que d'attraction, par exemple dans le cas des pays en conflit. Si l'on souhaitait conférer aux politiques migratoires un rôle dans la redistribution mondiale, il conviendrait plutôt de concevoir des politiques en direction des migrants non-qualifiés, par exemple sous la forme d'accueils temporaires encore à inventer.

Dès lors qu'on la considère comme un transfert compensatoire, l'aide publique au développement ne manifeste pas d'incohérences majeures avec les autres politiques actuellement en vigueur dans les domaines commerciaux ou migratoires. Ce type de cohérence peut même être amélioré en rendant l'allocation plus sensible à la pauvreté et aux perspectives de développement des pays, par exemple en réallouant l'aide des pays aux meilleures perspectives vers ceux qui ont les perspectives les plus sombres. En revanche, si on considère l'aide comme un complément des flux de commerce, d'investissements directs ou de migrations, alors la question de son efficacité devient première. Cependant l'identification empirique de l'existence d'une complémentarité positive entre l'aide et les autres politiques du Nord nous est apparue comme particulièrement difficile.

Références bibliographiques

- Amprou J. et L. Chauvet, 2003, Efficacité et allocation de l'aide - Revue des débats, AFD Notes et Documents N°6, Paris, France, 157 pp.
- Berthélémy J.C. , 2004, “Bilateral donors’ interest vs recipients’ development motives in aid allocation : do all donors behave the same?”, mimeo
- Berthélémy J.C. and A. Tichit, 2002, “Bilateral Donors’ Aid Allocation Decisions: A Three-dimensional Panel Analysis” , Wider discussion paper n°2002/123.
- Bouët A., Decreux Y. , Fontagné L., Jean S. and D. Laborde, 2004, “A Consistent, *ad-valorem* equivalent measure of applied protection across the world : The MacMap-HS6 database”, CEPII Working Paper n° 2004-22
- Bourguignon F., Levin V. and D. Rosenblatt, 2004, “Global Redistribution: The Role of Aid, Market Access and Remittances”, mimeo.
- Burnside C. and D. Dollar, 2000, “Aid, Policies and Growth”, *American Economic Review*, 90(4), 847-68.
- Burnside C. and D. Dollar, 2004, “Aid, Policies, and Growth : Revisiting the Evidence”, Policy Research Paper N°3251, World Bank.
- Clemens M., S. Radelet and R. Bhavnani, 2004, “Counting chickens when they hatch: The short-term effect of aid on growth”, Center for Global Development, WP 44.
- Collier P. and D. Dollar, 2001, “Can the World Cut Poverty in Half ? How Policy Reform and Effective Aid Can Meet International Development Goals”, *World Development*, 29, 1787-1802.
- Collier P. and D. Dollar, 2002, “Aid Allocation and Poverty Reduction”, *European Economic Review*, 45, 1470-1500.
- Cogneau D. and C. Guénard, 2003, “*Colonisation, Institutions and Inequality – A Note on Some Suggestive Evidence*”, DT DIAL 2003/05, 45 pp.
- Cogneau D. et J.-D. Naudet, 2004, “*Qui mérite l’aide ? Egalité des chances vs. sélectivité*”, AFD Notes et Documents N°7, Paris, France, 79 pp.
- Cogneau D. and J.-D. Naudet, 2004, “*Who Deserves Aid? Equality of opportunity, international aid and poverty reduction*”, DT DIAL 2004/10, 27 pp.
- Dollar D. and V. Levin, 2004, “The Increasing Selectivity of Foreign Aid 1984-2002”, World Bank Policy Research Working Paper 3294
- Dumont J.C. et G. Lemaître, 2004, “Counting Immigrants and Expatriates in OECD Countries : a New Perspective”, OECD, Social, Employment and Migration Working papers.
- Guillaumont P. and L. Chauvet, 2001, “Aid and Performance : A Reassessment”, *Journal of Development Studies*, 37, 66-92.
- Hansen H., F. Tarp, 2001, “Aid and Growth regressions”, *Journal of Development Economics*, 64, 547-570.

- Harms P. and M. Lutz, 2005, "Aid, Governance, and Private Foreign Investment: Some Puzzling Findings for the 1990s", mimeo.
- Kanbur R., 2003, "The Economics of International Aid", mimeo
- Knack S., 2000, "Aid Dependence and the Quality of Governance: A Cross-Country Empirical Analysis", mimeo, World Bank.
- Llavador H. G. and Roemer J. E, 2001, "An Equal-opportunity Approach to the Allocation of International Aid", *Journal of Development Economics*, 64, 147-171.
- Macdonald R. and J. Hoddinott, 2004, "Determinants of Canadian bilateral aid allocations: humanitarian, commercial or political?", *Canadian Journal of Economics*, 37:2, 294-312.
- Mayer T. and S. Zignago, 2005, "Market Access in Global and Regional Trade", CEPII working paper n° 2005-02.
- Morrissey O., 2000, "Foreign Aid in the Emerging Global Trade Environment", in *Foreign Aid and Development*, F. Tarp (ed.).
- Rajan R. G. and A. Subramanian, 2004, "What Prevents Aid from Enhancing Growth?", Preliminary draft, IMF.
- Roland-Holst D. and F. Tarp, 2002, "New Perspectives on Aid Effectiveness", paper prepared for ABCDE-Europe 2002.
- Roodman D., 2003, "The Anarchy of Numbers: Aid, Development, and Cross-country Empirics", WP N°32, Center for Global Development.
- Thorbecke E., 2000, "The Evolution of the Development Doctrine and the Role of Foreign Aid, 1950-2000", in *Foreign Aid and Development*, F. Tarp (ed.).
- UN Millenium Projet, 2005, *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millenium Development Goals*, New-York.
- World Bank, 1998, *Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why*. World Bank Policy Research Report, Oxford University Press, Oxford.

Annexe:

Tableau A1

Receveur d'APD/AD	PIB/h.	A/PIB	A/totA	Eq.Tar.	Tar.D.	F.Cerv.	Tx.Exp.	IDE/PIB
Belarus	8724	0	0	5.6	3.9	.	.	.1
Russia	9990	0	2.9	2.1	1.1	.	.	.1
Singapore	28153	0	0	1	.5	8	2.8	10.3
Trinidad & Tobago	13765	0	0	1.9	1.1	76	18.4	4.3
Iran	7129	0	.2	3.1	1.2	17.9	1	0
India	2653	0	3.2	5.2	2.5	3.1	.2	.1
Chile	10290	0	.2	2	.7	8.1	1.4	2.6
Venezuela	7140	0	.2	.6	.1	3.5	1	2.4
Korea	14918	0	.2	.7	-.4	.	.	.
Brazil	7681	0	.5	7.6	6	2.1	.3	2.1
Argentina	12023	0	.2	6	3.7	5.7	.9	1.4
Uruguay	10266	0	0	13.4	10.3	11	2.3	.8
Mexico	9536	0	.5	0	-1.2	5.7	8.7	2.2
China	3805	0	6.1	4.2	2.3	3.4	.1	.8
Thailand	6668	.1	1.4	6.9	5.4	2	.5	.9
South Africa	7701	.1	.9	2.5	1.5	10.2	.9	1.2
Algeria	6044	.1	.4	.7	.3	18	4.2	.4
Czech Republic	14829	.1	.4	.2	-1	.	.	3.5
Kazakstan	8240	.1	.4	1.4	.6	.	.	1.7
Turkey	7265	.1	1.1	.5	-1.2	5.2	3.6	.4
Panama	6583	.2	0	4	2.6	13.2	5	2.9
Paraguay	4934	.2	.1	12.1	10	2.1	.4	.4
Slovak Republic	12614	.2	.3	1	-.1	.	.	2.7
Malaysia	9284	.2	1.3	1.4	.6	7.9	.9	.9
Syria	4271	.2	.3	2	-.5	4.4	.8	.3
Ukraine	5151	.2	1.1	3.2	1.8	.	.	.2
Mauritius	14269	.2	0	17.4	13.3	53.3	7.3	.6
Croatia	9357	.3	.2	.9	-1.1	.	.	3.2
Hungary	10937	.3	.7	.7	-.5	9.6	.4	1.9
Slovenia	16970	.3	.2	.8	-.3	.	.	.9
Dominican Republic	5604	.3	.3	6.6	3.2	13	8.4	2.1
Indonesia	4076	.3	5.6	3.9	2.1	1.9	.1	-.4
Nigeria	814	.3	.8	.8	-.1	8.4	.2	.9
Philippines	3952	.3	2.4	1.8	.6	16.5	2.6	.3
Colombia	5726	.3	1.8	3	1.2	5.7	1.8	1
Poland	9629	.3	3	.2	-1	9.2	2.3	2
Peru	4695	.4	1.2	4	2.1	5.6	1.7	.8
Guatemala	4264	.4	.4	12.1	8.3	11	4.2	.7
Zimbabwe	2573	.4	.3	9	7.2	6	.6	0
Ecuador	3745	.4	.4	3.1	1	6.7	4.2	2.2
Egypt	4351	.5	3.1	3.1	.8	4.6	.5	.3
Morocco	4250	.5	1.4	.6	-2.6	19.4	5.2	1.3
Azerbaijan	3529	.5	.3	.3	-1.3	.	.	.6
Bangladesh	1751	.5	2.8	5.8	1.1	2.1	.2	0
Lebanon	6029	.6	.3	1.2	-.3	.	7.4	1
Pakistan	2124	.6	3.9	6.4	2.6	9.6	.5	.1
Costa Rica	5807	.6	.2	2.5	.8	3.9	2.1	1.9
Estonia	10852	.7	.2	.6	-.2	.	.	3.1
Israel	18693	.7	1.9	.2	-1	5.3	2.8	3.6
Latvia	8300	.7	.3	.9	-.1	.	.	1.4
Tunisia	7065	.8	1.1	2.2	-1.5	21.4	4.4	.9
Sri Lanka	3984	.8	1.2	8.5	4.5	20.4	1.8	.2
Romania	5010	.8	2.1	1.1	-1.4	.	5.1	.9
Lithuania	8851	.8	.5	1.9	-.1	.	.	1.3
Bulgaria	6391	.8	.9	2.9	.8	6.4	2	1.7
Congo, Rep.	2176	.8	.1	2.3	1.7	24.9	2.1	1.6
Gabon	7495	.9	.1	.4	-.2	25.2	.9	.6
Côte d'Ivoire	2022	.9	.6	2.1	0	9.7	.4	.7

El Salvador	4619	1	.6	11.5	7.7	16.2	12.4	.7
Georgia	5076	1	.5	1	.3	.	.	.4
Togo	906	1	0	.2	-1.8	11.7	.4	1.2
Swaziland	4975	1.1	.1	.	.	3.5	.2	1.3
Nepal	1541	1.2	.9	5.3	.7	2.2	.1	.
Moldova	2209	1.2	.2	5.9	3	.	.	1.2
Guinea	2918	1.3	.6	.4	-1.3	.	.3	0
Jamaica	3513	1.5	.2	9.9	8.2	81.9	24.5	6
Kenya	1298	1.5	1.2	3	0	35.9	.7	.2
Cameroon	2232	1.5	1.1	.2	-.4	19.8	.4	.1
Kyrgyz Republic	3181	1.5	.5	2.7	.4	.	.	0
Ethiopia	709	1.6	1.5	2.8	.2	21.4	.2	.1
Yemen	1268	1.7	.8	.6	-.1	.	.2	.3
Armenia	3752	2	.5	1.2	-.5	.	.	.7
Tajikistan	1366	2	.3	4.3	1.8	.	.	.1
Lesotho	1727	2	.1	.	.	3.9	0	3.9
Albania	3982	2.2	.5	.5	-3.5	.	16.6	1.4
Jordan	4205	2.3	1	1.8	-.1	3.2	1.4	2.1
Macedonia (F.Yug.Rep.)	5489	2.4	.5	4.8	2.1	.	.	2.8
Ghana	1339	3	1.7	.1	-1.1	45.6	.9	.4
Burundi	610	3	.2	0	-1.1	34.9	.1	.2
Madagascar	861	3.2	.9	3.7	-.2	13	.5	.6
Benin	1214	3.3	.5	.1	-3.1	9.5	.2	.7
Niger	892	3.3	.6	0	-1	10.5	0	.1
Bolivia	2857	3.4	1.7	1.5	.3	3.2	.9	3
Senegal	1654	3.4	1.1	.1	-2.9	28.5	1.4	.3
Gambia	1296	3.5	.1	1.1	-1.8	42.4	1.6	2.3
Honduras	2116	3.7	1.1	10.8	6.9	12.3	4.3	1.7
Chad	921	3.7	.5	.2	-.7	.	0	1.5
Rwanda	1058	4	.7	.2	-1	20.2	.2	0
Uganda	966	4.2	2	.5	-2.5	36.5	.3	.6
Burkina Faso	970	4.2	.9	.1	-3.4	14.2	0	.1
Mali	980	4.5	1	1.4	-.8	19.7	.4	1
Malawi	796	4.9	.8	11.5	9	17.9	.1	.2
Mozambique	1097	5.7	2.3	3.9	1.6	47.1	.4	1
Nicaragua	1915	7.6	1.5	8.9	4.5	15.2	4.4	2.1
Zambia	847	7.7	1.3	1.3	.1	25.5	.3	1.1
Sierra Leone	723	8	.6	0	-1	33.4	.9	.1
Guinea-Bissau	635	8.4	.1	0	-3.5	70.3	2.3	0
Tanzania	483	9.6	3.3	3.5	.4	41.8	.2	2.4

Champ : pays récipiendaires d'aide de plus d'1 million d'habitants

PIB/h : PIB par habitant en 2000

A/PIB: engagements APD/AD (moyenne 2000-2001) sur PIB

A/TtotA. :Part du pays dans l'aide totale

Eq. tar. : équivalent tarifaire de la protection de l'OCDE contre les exports du pays en 2000

Tar. D. : Différence entre l'équivalent tarifaire de la protection contre le pays et le taux moyen de l'OCDE

F. Cerv. : taux d'expatriation vers l'OCDE des diplômés du supérieur vers 2000

Taux d'expat.: taux d'expatriation vers l'OCDE, vers 2000

IDE/PIB: Flux d'IDE nets (moyenne 2000-2001) sur PIB

Penn World Tables 6.1

DAC OECD

DAC OECD

MAcMap CEPII

OECD

OECD

WDI World Bank